

ANNÉE 1959

AVRIL - JUIN

# CONJONCTION

No. 76

*Pierre Royer* — Aspects nouveaux de la pédiatrie  
*Henri Asselin* — Le souvenir de Francis Jammes  
*Pierre Devaux* — La Centrale record de Porcheville dresse  
sur le ciel d'Ile-de-France deux minarets de 125 mètres  
*Bernard Champigneulle* — Le secret d'Utrillo  
*Robert Aron* — L'aviation au Sahara

## POEMES

*Aimé Viala* — Je ne compte que les heures claires —  
La mer éternelle

## COURRIER DE FRANCE

La Réforme de l'enseignement en France, par *M. A. Le Gall*  
Les Usines Berliet, par *Christian Lhemann*  
Du Cinéma au Théâtre — René Clair au  
Théâtre National Populaire, par *René Jeanne*  
L'aéroport de Paris est en pleine transformation, par *Edmond Delage*  
Informations techniques — Informations culturelles

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Bibliographie haïtienne pour l'année 1953, par *Max Bissainthe*  
Une galerie de Jacméliens, par *Maurice A. Lubin*  
Discours prononcé à la Sorbonne par le Dr. Jean Price Mars

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040127

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

ANNÉE 1959

AVRIL - JUIN

# CONJONCTION

No. 76

*Pierre Royer* — Aspects nouveaux de la pédiatrie  
*Henri Asselin* — Le souvenir de Francis Jammes  
*Pierre Devaux* — La Centrale record de Porcheville dresse  
sur le ciel d'Ile-de-France deux minarets de 125 mètres  
*Bernard Champigneulle* — Le secret d'Utrillo  
*Robert Aron* — L'aviation au Sahara

## POEMES

*Aimé Viala* — Je ne compte que les heures claires —  
La mer éternelle

## COURRIER DE FRANCE

La Réforme de l'enseignement en France, par *M. A. Le Gall*  
Les Usines Berliet, par *Christian Lhemann*  
Du Cinéma au Théâtre — René Clair au  
Théâtre National Populaire, par *René Jeanne*  
L'aéroport de Paris est en pleine transformation, par *Edmond Delage*  
Informations techniques — Informations culturelles

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Bibliographie haïtienne pour l'année 1953, par *Max Bissainthe*  
Une galerie de Jacméliens, par *Maurice A. Lubin*  
Discours prononcé à la Sorbonne par le Dr. *Jean Price Mars*

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040127

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



# CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

## SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

## SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

---

# CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti .....	\$ 3.00
France et étranger .....	\$ 3.50

LE NUMERO SEPRE :

Haïti .....	Gdes. 3.00
Etranger .....	\$ 0.70

DEPOSITAIRES :

<b>HAÏTI</b>	: Librairies et Institut Français.
<b>FRANCE ET UNION FRANÇAISE</b>	: Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.
<b>CANADA</b>	: Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

## SOMMAIRE

---

Pierre Royer	— Aspects nouveaux de la pédiatrie..	5
Henri Asselin	— Le souvenir de Francis Jammes...	16
Pierre Devaux	— La Centrale record de Porcheville dresse sur le ciel d'Ile-de-France deux minarets de 125 mètres...	19
Bernard Champigneulle	— Le secret d'Utrillo.....	22
Robert Aron	— L'aviation au Sahara.....	25

### POEMES

Aimé Viala	— Je ne compte que les heures claires	28
	La mer éternelle.....	28

### COURRIER DE FRANCE

La Réforme de l'enseignement en France, par M. A. Le Gall.....	30
Les Usines Berliet.....par Christian Lhemann.....	40
Du Cinéma au Théâtre. René Clair au Théâtre National Populaire.....par René Jeanne.....	43
L'aéroport de Paris est en pleine transfor- mation.....par Edmond Delage.....	46
Informations techniques.....	49
Informations culturelles.....	55

### LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Bibliographie haïtienne pour l'année 1953..par Max Bissainthe.....	68
Une galerie de Jacméliens.....par Maurice A. Lubin.....	78
Discours prononcé à la Sorbonne par le Dr. Jean Price Mars.....	82
<b>CHRONIQUE.....</b>	<b>84</b>



## ASPECTS NOUVEAUX DE LA PEDIATRIE (1)

par Pierre ROYER

(Professeur agrégé à la Faculté  
de Médecine de Paris)

La pédiatrie, médecine de l'enfant sain et malade, n'a réussi à se définir que depuis la seconde guerre mondiale. De ses pionniers, on peut penser qu'ils méditaient trop souvent la devise de Guillaume d'Orange « il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre... ». Leurs amis pratiquant la médecine d'adulte, médecine noble, ne les prenaient guère au sérieux. Ces médecins d'adulte avaient un sentiment d'incompréhension totale devant leurs curieux confrères inspectant chaque jour les selles de nourrisson, s'intéressant à cette cuisine peu appétissante qu'est la diététique du premier âge, examinant cet être inconscient, aux réactions imprévisibles et parfois un peu humides, qu'est le nouveau-né.

Il fallut la fermeté et l'exceptionnelle qualité d'esprit de Bretonneau et de Trousseau en France, de Feer en Suisse, de Czerny et Finkelstein en Allemagne, de von Pirquet en Autriche, pour que la pédiatrie s'émancipe.

Née des conseils empiriques de quelques matrones, longtemps négligée des médecins, plus encore qu'aux remarquables cliniciens que nous venons de citer, la médecine de l'enfant doit son individualité à plusieurs circonstances assez bizarrement juxtaposées.

La première est d'ordre administratif. Elle découle de la nécessité de séparer à l'hôpital les enfants des adultes, nécessité qui amena quelques médecins à s'intéresser, par force, plus particulièrement aux problèmes posés par l'enfant malade.

La seconde est la mise en évidence après Pasteur et Lister de la primauté de la médecine qui prévient sur la médecine qui soigne, notion qui conduisit à entreprendre dès l'enfance la prévention des maladies de l'adulte.

La troisième est la reconnaissance, par les accoucheurs, de l'idée que le nouveau-né (sous-produit regrettable, a-t-on dit,

---

(1) Conférence prononcée à l'Institut Français le 24 février 1959.

mais inévitable des services d'obstétrique) devait être confié à des médecins spécialisés et non être oublié à côté d'une mère objet de tous les soins.

La dernière circonstance favorable enfin, la plus récente, la plus puissante, la plus curieuse, est la naissance, en Europe occidentale et dans les pays anglo-saxons, d'un véritable culte de l'enfant, culte qui a donné une importance considérable à la pédiatrie, médecine attachée au nouvel objet de vénération.

Cette médecine infantile, qui jusqu'en 1930, s'était complue dans l'analyse de recettes diététiques, de troubles digestifs envisagés de façon trop simpliste, d'infections et de parasitoses souvent irrémédiables, nous l'avons vu soudain bouleverser son cadre traditionnel.

Notre époque découvrait l'enfant. Les journaux, les magazines y consacraient de longs articles. Les étoiles de nos écrans étalaient, exploitaient leurs maternités successives, exposaient leurs problèmes de famille compliqués à l'extrême par des divorces aussi fréquents que spectaculaires. Par l'écran, par le livre, l'enfant devenait un des maîtres de la société. Le pédiatre en fut le premier informé, le premier responsable parfois, le premier bénéficiaire aussi.

De puericulteur, il devint physiologiste, biologiste, sociologue, éducateur. Il faut avouer qu'il essaya même, assez souvent, de rester médecin.

Son pouvoir de médecin, en deux décades, s'enrichit de façon prodigieuse, surtout dans trois directions.

La survenue de médicaments actifs : sulfamides, antibiotiques, chimiothérapie, antiparasitaire, vitamines, hormones, parfaitement applicables à l'enfant, le rendit puissant contre la maladie, contre certaines maladies.

L'application à l'enfant, au nourrisson, au nouveau-né, des mêmes techniques d'investigation biochimique, bactériologique, endoscopique, isotopique, qu'à l'adulte enrichit considérablement sa connaissance des maladies infantiles. Cette technichologie expérimentale qu'est devenue la médecine, suivant l'expression de René Dubos, la pédiatrie l'assimila elle aussi, avec un certain retard, mais bientôt avec vigueur.

Cet enfant enfin, ses réactions psychologiques, son adaptation familiale et scolaire, son modelage devant les techniques actuelles : cinéma, télévision, moyens de transport, furent analysés avec complaisance.

Ses goûts littéraires même. Vous connaissez sans doute la mode abusive des prix littéraires dans mon pays. Chaque année,

après le prix Goncourt, le prix Fémina, le prix Théophraste Renaudot, un jury de pédiatres, au milieu desquels se risque parfois un académicien imprudent avide de conseils pour ses petits enfants, décerne au C. I. E. à Paris, dans ce château de Longchamp que certains d'entre vous connaissent bien, le prix du meilleur livre pour enfant. Et voici une semaine, au cours d'une soirée de détente, nous discutons à ce sujet les mérites d'un petit livre japonais, où nous retrouvions le charme de « La petite sirène » d'Andersen, mêlé à l'humour de « L'honorable partie de campagne ».

Nous voilà bien loin de la couleur des selles du nourrisson ou de la formule du lait albumineux.

\*  
\* \*

En vérité, en quinze ans, la médecine des enfants s'est totalement renouvelée. Voyons maintenant les traits de son nouveau visage.

Pendant un demi siècle les problèmes alimentaires et infectieux ont été le seul souci du pédiatre. Où en est-on de ceux-ci et quels sont leurs nouveaux aspects ?

Les *problèmes alimentaires* sont résolus actuellement sur le plan théorique en pédiatrie. Dans ces dernières années cependant, ils ont été en partie renouvelés grâce à certaines acquisitions concernant les vitamines, la malnutrition protéique et la diététique de certaines maladies. J'en voudrais donner quelques exemples.

La vitamine B<sup>6</sup>, une des nombreuses vitamines du groupe B a été identifiée en 1934 par P. Gyorgiy. Ce n'est que vingt ans après la découverte des aspects expérimentaux de l'avitaminose B<sup>6</sup> qu'on peut faire application des données de ces recherches fondamentales à la pathologie humaine, et ce, dans des conditions assez inattendues.

D'une part, une véritable épidémie de convulsions du nourrisson de cause indéterminée a été observée aux Etats-Unis en 1954. Après plusieurs mois d'enquête difficile, il apparut que l'origine en était la consommation alimentaire d'un lait maternisé de synthèse dont l'évaporation et la stérilisation détruisaient la vitamine B<sup>6</sup>. Une erreur industrielle réalisait chez le nourrisson humain une maladie que, vingt ans plus tôt, un biologiste, Klein, avait obtenu chez des rats nouveaux-nés de mère privée de vitamine B<sup>6</sup> pendant la gestation.

D'autre part, vers la même époque, l'utilisation très répandue de l'isoniazide dans le traitement de la tuberculose a fait

apparaître, lorsque les doses étaient trop élevées, des complications mentales et des paralysies des nerfs périphériques. Il apparut bientôt que ces complications étaient dues à un manque de vitamine B<sup>6</sup>, l'isoniazide se comportant comme un antagoniste de celle-ci.

Par paradoxe, les acquisitions les plus neuves concernant les vitamines chez l'enfant, ont trait aux accidents déterminés par leur administration excessive. Longtemps considérées comme anodines, certaines vitamines, surtout celles qui sont solubles dans les graisses, peuvent, par leur usage immodéré, être à l'origine d'accidents graves.

La vitamine D, facteur antirachitique des huiles de poisson, favorise l'absorption du calcium au niveau de l'intestin. Son excès d'apport entraîne une surcharge de l'organisme en calcium, qui chez certains enfants peut être redoutable. La vitamine K, vitamine favorisant la coagulation du sang, existe sous plusieurs formes : l'une d'entre elles, obtenue par synthèse, détruit les globules rouges du sang, favorise des jaunisses graves du nouveau-né et des complications cérébrales de celles-ci. La vitamine A, facteur de protection de notre peau, de nos yeux, de nos muqueuses, donne, à doses excessives, des accidents cérébraux aigus ou squelettiques chroniques assez souvent observés chez l'enfant. Fait pittoresque, ils ont été retrouvés dans deux conditions climatiques très différentes. Rodahl a montré que certains explorateurs polaires succombaient à des convulsions graves après avoir consommé de grandes quantités de foie cru d'ours polaire : il fut bientôt démontré que la teneur élevée en vitamine A de ce foie cru était responsable. Par ailleurs, André et Ganzin en Afrique Française sud-saharienne ont mis en évidence en 1955 de véritables épidémies d'hypervitaminose A de l'enfant dans des villages où l'huile de palme, riche en précurseurs de la vitamine A, formait la base de l'alimentation coutumière.

La malnutrition protéique constitue probablement sur le plan mondial, le problème le plus important de la médecine infantile. Si le tableau de cette maladie est connu depuis de longs siècles, si sa dénomination est variée et pittoresque (œdème de famine, bouffissure d'Annam, kwashiorkor), ce n'est que dans ces dernières années qu'il est apparu que le facteur déterminant du régime qui la crée était non l'excès des glucides, substances sucrées, mais l'insuffisance des protéines, substances azotées : lait, œufs, viande, poisson. Chez l'enfant, la famine se traduit plus par ce déséquilibre de la ration alimentaire aux dépens des protéines, que par une véritable inanition. Dans cette maladie, les problèmes médicaux à résoudre sont simples pour le pédiatre

sur le plan individuel : donner des protéines pour prévenir, donner des protéines pour guérir. En vérité, dans une grande partie du monde, la solution à trouver est d'ordre économique, agricole, ethnologique. Il faut envisager en effet dans chaque pays des complémentations de l'alimentation du jeune enfant par des protéines équilibrées, très peu chères, à trouver dans les ressources propres dans chaque pays et que les parents acceptent de donner à leurs enfants. Les solutions déjà trouvées sont variées : organisation d'étangs familiaux de pisciculture en Afrique centrale, utilisation des farines de poisson, complémentation de la céréale de base par des protéines de déchets d'arachide au Sénégal, de déchets de coton en Ouganda, sélection de variétés de maïs plus riches en protéines au Mexique.

Enfin, l'application de régimes alimentaires particuliers à l'enfant malade a subi une transformation totale. Le diabète infantile, les maladies du foie et du rein sont traitées maintenant avec des régimes d'enfants normaux ou presque. A l'inverse, des maladies fort graves du nourrisson bénéficient d'une façon extraordinaire d'un régime simple : régime sans lait dans la galactosémie, régime pauvre en résidus salins dans le diabète insipide néphrogénique, régime sans gluten dans la maladie coeliaque.

Les *maladies infectieuses et parasitaires* de l'enfant posent des problèmes en voie de solution. Notre époque a vu la méningite tuberculeuse devenir curable ; la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la poliomyélite, la fièvre jaune, la peste, en partie évitables ; la plupart des affections microbiennes et parasitaires traitables. Le paludisme est en régression ; la tuberculose sera vite vaincue si les moyens monétaires mis en œuvre sont suffisants ; la syphilis congénitale et le pian sont facilement guéris. La lèpre même, mal sacré, aux monstrueuses déformations, se traite avec efficacité. Les diarrhées microbiennes du nourrisson sont un moindre danger qu'autrefois. Toutefois, dans cet assaut contre l'infection traquant l'enfant, la lutte doit être tenace, jamais abandonnée, jamais amollie en un combat douteux. Les moyens économiques mis en œuvre par les gouvernements, par les organismes internationaux sont là primordiaux.

A cet égard, on doit souligner que ces problèmes alimentaires et infectieux de la pédiatrie sont encore fondamentaux dans certaines régions. En d'autres pays, aux USA, en Europe occidentale, le nouveau visage de la pédiatrie s'inscrit mieux dans les statistiques de mortalité infantile. Les causes alimentaires et infectieuses de celle-ci sont devenues minimales, et au premier plan des causes de mortalité nous voyons apparaître nos

nouveaux soucis : les accidents et les intoxications d'une part, les tumeurs malignes et les leucémies d'autre part.

\*

\* \*

Parmi les *aspects nouveaux* de la pédiatrie, certains doivent être rapidement énumérés devant vous.

La chirurgie néo-natale et infantile a fait des progrès considérables et permet une lutte efficace contre de nombreuses malformations du cœur, de l'appareil urinaire et surtout du tube digestif.

La prévention des accidents (brûlures, intoxications accidentelles, traumatismes de la voie publique) fait l'objet de nombreuses études portant surtout sur l'éducation des enfants et des mères et sur l'organisation de la vie moderne.

L'élevage des nouveaux-nés prématurés est arrivé à un véritable degré de perfection dans la lutte contre l'infection et les handicaps physiologiques de ces enfants débiles. Par malheur, cet élevage pose des problèmes économiques et des questions de recrutement de techniciens encore imparfaitement résolus dans de nombreux pays.

L'étude de la progénèse, c'est-à-dire des maladies dont l'enfant est frappé pendant la gestation, avance lentement. Parmi ces maladies, les unes sont liées à l'hérédité ; les autres sont acquises pendant la gestation, soit dans les premiers mois à un moment où l'organisme n'est pas encore complètement formé : ce sont les embryopathies ; soit dans les derniers mois de la grossesse : ce sont des fœtopathies. Des exemples en sont l'embryopathie due à la rubéole, la fœtopathie due à la syphilis. Il est probable que cette voie d'étude est pleine d'avenir.

La psychologie infantile et ses dérivés : psychopathologie, psychosociologie infantile, médicopédagogie, sont en plein essor. A côté du traitement des maladies mentales, ces disciplines ont permis des soins efficaces du manque d'appétit, de l'insomnie, de l'incontinence nocturne d'urines, ont autorisé la rééducation de certains débiles mentaux, des défauts caractériels, des infirmités sensorielles, des désorientations spatiales, des difficultés scolaires de l'écriture et de la lecture.

Enfin, le traitement des tumeurs malignes et des leucémies est l'objet d'études considérables. A Paris, existe depuis plusieurs années un service spécialisé en cancérologie infantile, dirigé par notre amie, Mademoiselle le docteur Schweisguth ; un autre service de pédiatrie spécialisé sous la direction du Dr Jean Bernard dans le traitement des leucémies. Les résultats dans ce domaine

sont encore décevants, mais la dure et patiente recherche continue. Et vous avez peut-être lu récemment les tentatives audacieuses faites à Paris par mon ami Georges Mathé chez des enfants leucémiques par la greffe de la moelle osseuse après irradiation à « dose dite mortelle ». Les solutions dans ce domaine sont encore éloignées, trop éloignées sans doute.

\*

\* \*

Pour des raisons qui tiennent simplement à l'orientation de mon travail personnel, et parce qu'ils forment une introduction naturelle à la série de conférences que je ferai en Haïti aux étudiants et aux médecins, à la demande de M. le Doyen Pierre-Louis et de mon ami le docteur Paret, je voudrais, pour terminer, choisir parmi ces traits nouveaux de la pédiatrie, deux qui me semblent la marquer fortement et sans doute de façon durable : la pédiatrie biologique et la pédiatrie sociale.

L'aide qu'apporte la *biologie* à la pédiatrie, sensible depuis un demi-siècle, s'est accusée avec vigueur depuis 15 ans. A ce titre, on peut dire que la biologie n'est plus seulement une méthode utile pour quelques spécialistes étudiant les maladies rares et sans grande portée pratique, mais un aspect sous lequel tout pédiatre doit envisager la thérapeutique chez chacun de ses malades.

Il n'est pas inutile d'insister sur le bénéfice considérable que le traitement des deshydratations aiguës, du coma diabétique, du coup de chaleur, des vomissements périodiques avec acétonurie, des formes de poliomyélite avec troubles respiratoires, de l'intoxication par l'aspirine, a tiré, en pédiatrie, de l'analyse biologique. Chacun est au courant de ces faits, dans le général, sinon dans le particulier.

Je voudrais, non sans témérité, aller plus loin dans ce domaine, quitte à encourir quelques reproches pour le caractère plus ardu de ces notions nouvelles, concernant ce qu'on appelle les maladies héréditaires du métabolisme, le métabolisme étant l'économie dirigée de notre organisme.

Vous savez que la transmission des caractères héréditaires se fait par l'intermédiaire de « gènes » situés dans le noyau cellulaire. La nature chimique de ces gènes a été récemment élucidée : ce sont d'énormes molécules d'acide desoxyribonucléique, dont la configuration spatiale ressemble à une clef de forme spiralee. Chaque caractère héréditaire est porté par un gène, par une clef originale. Le rôle habituel du gène est de permettre la synthèse par la cellule d'une nouvelle substance chimique spé-

cifique dite « enzyme » que l'on trouve surtout en dehors du noyau cellulaire. Chaque enzyme contrôle, facilite ou freine une des réactions chimiques dont l'ensemble constitue notre métabolisme. D'où la formule : un gène = un enzyme = une réaction chimique métabolique = un caractère héréditaire.

Parfois, dans certaines familles, un gène peut être absent ou anormal. L'enzyme est absent. Le métabolisme est troublé. Une maladie héréditaire du métabolisme est réalisée.

Tout un nouveau chapitre de pédiatrie est ainsi en voie d'élaboration, celui des très nombreuses maladies héréditaires du métabolisme.

Je voudrais en donner quelques exemples.

L'hémoglobine est, comme vous le savez, un pigment rouge qui colore notre sang et transporte l'oxygène des poumons aux organes périphériques. On sait depuis quelques années que certaines anémies héréditaires comme la thalassémie et la drépanocytose frappent des populations entières et créent un véritable fléau social. La drépanocytose est fréquente aux Antilles. C'est une maladie héréditaire du métabolisme liée à l'élaboration d'une hémoglobine de structure chimique anormale : l'hémoglobine S. On connaît actuellement à côté de l'hémoglobine A de l'adulte normal et de l'hémoglobine F du fœtus normal, des hémoglobines C, E, D, G, H, témoins de la « maladie moléculaire » transmise héréditairement suivant la formule de Pauling, illustre prix Nobel de chimie. Qu'une maladie aussi répandue, aussi grave que la drépanocytose puisse être due à une minime variante dans la disposition moléculaire de l'hémoglobine est un fait d'un extrême intérêt.

Chez l'enfant, toute une série de maladies sont ainsi liées au manque de synthèse d'un corps indispensable. Parmi les protéines plasmatiques, substances azotées du sang, certaines peuvent être absentes. Nous connaissons ainsi l'absence de protéines de la coagulation entraînant l'hémophilie et les pseudohémophilies ; l'absence des protéines nous défendant contre certaines infections : les gammaglobulines ; l'absence d'une protéine transportant le cuivre qui porte le beau nom de cœruléoplasmine, absence qui entraîne la maladie de Wilson où le cuivre se dépose dans le cerveau, la cornée, le foie.

Dans d'autres maladies, l'enzyme absent du fait de l'anomalie du gène a été identifié dans ces dernières années. Certains nourrissons n'ont pas de P-galactotransférase, enzyme qui permet la transformation du galactose, sucre du lait, en glucose, sucre utilisé par nos cellules : la maladie dont ils souffrent, la galacto-

sémie, se traduit par l'arrêt de la croissance, l'arriération mentale, la cataracte, la cirrhose du foie. Il suffit de supprimer le lait pour obtenir la guérison. D'autres enfants manquent de certains enzymes, telle la glucose-6-phosphatase, nécessaire pour transformer le glycogène, sorte d'amidon qui représente nos réserves alimentaires entre les repas, en glucose : leur foie devient énorme, la croissance se ralentit, constituant la glycogénose hépatique.

Je voudrais vous donner un dernier exemple qui laisse songeur sur les tendances actuelles de l'explication en biologie pédiatrique. Vous avez tous entendu parler de ces êtres mi-hommes, mi-femmes, hermaphrodites, objets des mythes anciens et des commentaires abondants de notre presse quotidienne. Ces formes étranges que crée parfois la nature, ces ambiguïtés du sexe sont dûes à plusieurs causes. L'une d'entre elles est une maladie héréditaire du métabolisme de la glande surrénale. A l'état normal, la surrénale fabrique cette hormone dont il est fait grand usage en thérapeutique : la cortisone. Celle-ci est synthétisée à partir de la progestérone, hormone de la grossesse, par la fixation successive de trois molécules OH. Si une seule n'est pas fixée par absence d'un enzyme, la 21-hydroxylase, la cortisone n'est pas synthétisée, la monstruosité sexuelle et morphologique apparaît. Que ces sujets de légendes anciennes, les hermaphrodites, soient la conséquence de la non-fixation d'un groupe OH sur une molécule chimique laisse un peu rêveur sur la signification des formes humaines.

Ces exemples vous auront montré, je l'espère, quelle précision peut atteindre la biologie dans l'interprétation de certaines maladies de l'enfance.

La *pédiatrie sociale* n'est pas une technique particulière. Elle est une façon originale d'envisager la médecine de l'enfant, un angle nouveau sous lequel on examine les problèmes qu'elle pose, les solutions qu'on leur doit donner.

Pour préciser, elle repose sur deux principes. Le premier est d'abandonner délibérément ce qu'a de particulier chaque enfant malade et de n'envisager que les problèmes de médecine infantile qui sont à résoudre sur le plan de la collectivité : c'est céder l'individuel, si cher à la médecine traditionnelle, en échange de la masse. Le second est de rechercher des solutions à ce problème sur le plan de la collectivité. Il importe de ne retenir ainsi en pédiatrie sociale que les problèmes de santé publique. Les solutions vont faire appel non plus seulement à des techniques médicales préventives (vaccination, lutte contre les insectes, etc...) mais à la psychosociologie, à l'ethnologie, à l'agriculture, au droit, à l'architecture par exemple. Toutes les solutions envi-

sagées le sont en fonction de données concrètes précises : nombre de médecins, développement culturel de base de la population, moyens de communication régionaux, possibilités économiques du pays.

Pour prendre un exemple précis, le problème du traitement de la malnutrition protéique n'offre aucune difficulté dans une clinique universitaire européenne sur le plan individuel. Le vrai problème sur le plan mondial est un problème de pédiatrie sociale qui n'est plus à résoudre par des techniques médicales mais en changeant des coutumes locales traditionnelles d'alimentation de l'enfant, en modifiant l'agriculture, en suscitant certaines industries nouvelles.

Cette orientation nouvelle de la pédiatrie a été soutenue avec vigueur par les organismes internationaux : UNICEF, OMS et FAO. C'est le CIE, dont le siège est à Paris et le président du conseil d'administration mon maître, le Professeur Robert Debré, qui a eu la charge écrasante d'enseigner cette nouvelle conception de la pédiatrie. Depuis 1958, le CIE a une filiale africaine à Dakar, une filiale en Amérique latine à Rio. Des cours y ont lieu chaque année, dont le but est de changer l'optique sous laquelle le pédiatre doit envisager sa spécialité.

Les activités du CIE sont multiples et à côté des cours de base, les sujets abordés sont le témoignage de ce qu'est la pédiatrie sociale : traitement des infirmes moteurs, lutte contre les pandémies, utilisation des gammaglobulines, cours sur la nutrition infantile, B. C. G. et chimioprophylaxie tuberculeuse, influence du cinéma et de la télévision chez l'enfant, enquêtes internationales sur la croissance, étude des cuisines locales, constructions hospitalières dans les villes et en zones rurales, organisation de l'enseignement et de la documentation médicale.

\*

\* \*

Ces nouveaux aspects de la pédiatrie ont conduit à infléchir le mode de réflexion traditionnelle du médecin d'enfant. Orientée longtemps vers les problèmes alimentaires et infectieux, sa tâche s'est démesurément agrandie et il doit pénétrer maintenant des disciplines nombreuses. Ces limites nouvelles posent des problèmes de formation universitaire et post-universitaire des pédiatres, d'équipement des laboratoires des services de médecine infantile, d'organisation de la Santé Publique, problèmes dont la solution se heurte encore à des difficultés multiples. Il faut s'en préoccuper, les attaquer, les résoudre. La Rochefoucaud a écrit : « Il faut se faire pardonner ses succès ». La médecine des

enfants a obtenu de grands succès dans les dernières années et la mortalité infantile, dans de nombreux pays, est en décroissance étonnante. Mais si ces succès ne sont pas niables, elle a encore trop de problèmes à résoudre pour susciter l'envie. Plus que de pardon, elle a besoin d'encouragement.

Pris entre l'angoisse de la mère qui épie ses moindres réserves, entre la souffrance de l'enfant — souffrance, a écrit Albert Camus, que rien ne saurait justifier, — les exigences de la Santé Publique, l'apprentissage des techniques multiples d'une spécialité complexe, le médecin d'enfant a aussi besoin d'indulgence. Sa tâche est belle, rude. Elle modèle, peu à peu, au milieu de heurts inévitables, ce beau, jeune et nouveau visage de la pédiatrie, que j'ai, bien mal sans doute, essayé de vous faire entrevoir.

## LE SOUVENIR DE FRANCIS JAMMES

par Henry ASSELIN

Francis Jammes est né à Tournay, dans le Département des Hautes-Pyrénées, le 2 décembre 1868 ; il est mort à Hasparren, dans le département des Basses-Pyrénées, le 1er Novembre 1938 ; c'est donc le vingtième anniversaire de sa mort que la Direction générale des Arts et des Lettres et l'Association des Amis de Francis Jammes ont entendu célébrer en organisant, autour de sa personne et de son œuvre, l'exposition-souvenir à laquelle la Bibliothèque Nationale a prêté sa collaboration et le cadre très classique d'une de ses plus belles salles.

Sous l'impulsion de son Administrateur-Général, M. Julien Cain, la Bibliothèque Nationale met au service de ces expositions littéraires autant de tact et d'habileté que d'intelligence : en 1936 elle avait commémoré le Cinquantenaire du Symbolisme et célébré quelques-uns des poètes de la fin du XIXème et du début du XXème siècle : Emile Verhaeren, Anna de Noailles, Paul Valéry. En évoquant Francis Jammes par l'image et par les textes, en montrant, aux murs, de bons portraits du poète, et notamment celui que peignit, en 1917, Jacques-Emile Blanche, et dans les vitrines, des photographies, des manuscrits, des objets personnels, des éditions de choix, qui racontent ses origines, sa vie familiale, les étapes de son œuvre, ses amitiés confraternelles, elle a une fois de plus ressuscité une époque et un homme.

Après le Classicisme, après le Romantisme, après les Parnassiens, après le Symbolisme, la littérature française, en évolution constante, devait trouver dans le génie provincial et bucolique de Francis Jammes un style et une forme renouvelés. Dans sa lucide et vivante *Histoire de la Littérature Française du Symbolisme à nos jours*, M. Henri Clouard explique comment ce « génie bonhomme » a rendu à la littérature française « le souvenir de l'antique bonheur de vivre dans la communion des hommes, à travers les joies de la nature. » Mais, ce renouveau, il en réduit aussi la portée, très justement, en faisant cette réserve : « L'idéologie de George Sand encombre fâcheusement ces histoires, pourtant ravissantes d'intention et réussies dans l'ensemble, ces contes qui ont une odeur d'armoire à linge bien rangée, une fraîcheur de fenêtre ouverte sur les prairies, par où

l'on dirait qu'une vaste innocence est entrée, une blancheur, sur laquelle n'en éclate que mieux tout à coup la pourpre d'une passion ». Réserve, comme on voit, aussitôt corrigée par l'adhésion du critique à une formule poétique où apparaît l'essentiel des qualités originales du poète.

Béarnais d'occasion, Francis Jammes avait, en réalité, du sang créole dans les veines : son père, fonctionnaire de l'Enregistrement, venait de la Guadeloupe, où son grand-père était médecin. Si l'horizon de son enfance et celui de toute sa vie devaient finalement se limiter aux lieux de sa résidence et de sa mort, avec ces relais : Saint-Palais, Orthez et Bordeaux, un voyage en Algérie, un autre en Belgique et en Hollande, le poète n'en avait pas moins gardé la nostalgie des îles et des mers lointaines. Son atavisme et son imagination ont créé de charmantes figures de créoles : *Clara d'Ellébeuse*, ou *l'histoire d'une ancienne jeune fille*, *Almaïde d'Etremont*, ou *l'histoire d'une jeune fille passionnée* ; *Pomme d'Anis*, ou *l'histoire d'une jeune fille infirme*. Il a écrit fort joliment :

« L'odeur des îles sortait par les fentes roses  
« de la fenêtre à carreaux verts, et je sentais  
« que nous avons vécu bien avant d'être nés  
« dans une colonie qu'une mer drôle arrose ;  
« et il me semblait encore que j'y étais... »

Toute sa vie, il bouda Paris où il ne fit que de courtes apparitions : sa fierté et son indépendance n'auraient pu se soumettre à certaines exigences de la grand'ville et aux servitudes dont vivait la faune littéraire. Il refusa la Légion d'Honneur sous prétexte qu'elle lui venait trop tard et il ne se consola jamais des deux échecs de sa candidature à l'Académie Française. Aussi bien n'était-il vraiment chez lui que dans ces régions pyrénéennes, dans la maison de son choix, dans les jardins embaumés, entouré de sa femme et de ses sept filles et garçons, et de ses animaux familiers, spectateur et témoin quotidien de la richesse de la terre, de la beauté du ciel, des réserves de courage et de bonté qui sont au cœur de l'homme des champs, de la douceur, de l'intelligence et de l'attachement des bêtes. Répartie sur quarante années de labeur, toute son œuvre, en vers et en prose, a trouvé là son inépuisable source d'inspiration.

Il aimait les jeunes filles et les fleurs. Deux ou trois idylles sans lendemain le conduisent, en 1907, à Mlle Ginette Goedorp, qui deviendra sa femme. Au Lycée de Bordeaux, il est un jour consigné, avec ce motif ravissant : « regarde les fleurs pendant la classe d'histoire... ». Plus tard, il écrira la préface de *Sept Dialogues des Bêtes*, de Colette. A cette occasion, il enverra à l'auteur

de ce chef-d'œuvre sa photographie, sombre et barbu, enfermé dans une lourde houppelande de bure, à capuchon, tenant dans ses mains une fleur avec laquelle il semble être en grande conversation. Et Colette, toujours si merveilleusement habile à trouver le mot et l'image justes, de lui répondre : « Vous avez l'air d'un moine en train d'appriivoiser une rose ». Il y avait bien, en effet, du moine dans ce solitaire campagnard, et, le langage des fleurs, il le pratiquait.

Ceux qui marquèrent le plus profondément son époque, il les connut tous et fut leur ami. Dans cette grande lignée poétique ou littéraire, on rencontre, avec Colette, Anna de Noailles, Anatole France, Paul Valéry, André Gide, Paul Claudel, Henri de Régnier, Mallarmé, Loti, Albert Samain, Marcel Proust. Claudel surtout fut pour lui un ami fraternel : ils avaient en commun l'amour du terroir, une affection de langage simple et cru, un côté faune et un côté ange, une sensualité frémissante, un fond de paganisme et une foi chrétienne passionnée.

Est-ce après entente qu'en 1906 tous deux, à distance, furent touchés par la Grâce ? Cependant, tandis que Claudel allait devenir un poète d'épopée, Jammes devait n'être que le chantre de la Nature, mais en montant de la terre vers le Créateur.

Ainsi son œuvre se divise-t-elle en deux parties distinctes : d'une part, le « Poète païen » (1887-1905) avec, notamment, *Le Poème d'amour et d'ironie*, *La visite des Dieux*, *La Jeune fille nue*, *Le deuil des Primevères*, *Le triomphe de la vie*, *Jean de Noarrieu*, *le Roman du Lièvre*, d'autre part, le « Poète Chrétien » (1905-1938) avec *Clairières dans le Ciel*, *Ma fille Bernadette*, *Ma France poétique*, *De tout à jamais*, *Le Poète rustique*, *Pensée des jardins*, *Les Géorgiques Chrétiennes*, etc...

**LA CENTRALE RECORD DE PORCHEVILLE DRESSE  
SUR LE CIEL D'ILE-DE-FRANCE DEUX MINARETS  
DE 125 METRES**

*par Pierre DEVAUX*

On raconte qu'une mission américaine, ayant visité la célèbre Centrale française de Porcheville déclara :

—Voilà une usine digne de nous !

Le compliment, orgueilleux dans sa naïveté, venait de source autorisée ; chacun connaît les colossales réalisations américaines dans le domaine de l'électricité. Mais Porcheville, avec ses quatre groupes à vapeur de 125.000 kw, ses deux cheminées géantes de 125 mètres — minarets fumants d'où ne tombe aucune prière — représente un des fleurons les plus prestigieux de l'électronique européenne.

*Un porche pour les bâtiments de mer*

A l'entrée du port de New-York, deux Français ont dressé la statue de la Liberté : le sculpteur Bartholdi pour la statue elle-même, le grand constructeur Gustave Eiffel pour l'ossature métallique intérieure.

Porcheville, pour les navires — très nombreux — qui remontent la Seine, venant du Havre, constitue également le porche monumental de l'industrie kilowattière française. C'est aux appontements de Porcheville, sous les portiques de déchargement, que viennent s'arrêter les premières gabares à charbon venant du Havre.

Cette immense étendue de terrain, flanquée de la masse considérable de la Centrale aux murs d'acier couleur ocre brûlée, hérissée de transformateurs à cornes et de disjoncteurs à colonnettes, n'est point d'un accès facile. A l'entrée, tandis que votre voiture est arrêtée par une barrière de douane, des gardes armés exigent vos papiers, réclament une autorisation écrite... C'est qu'un attentat, une charge de plastic introduite sous les coussinets des alternateurs géants, signifierait pour la France un grave malheur national.

Le schéma est le suivant : par la Seine et par la voie ferrée, peuvent débarquer chaque jour 12.000 tonnes de charbon, soit à

peu près le triple de la consommation nécessaire à pleine puissance. Elevé dans une tour de distribution, réparti entre des silos et des tapis roulants suivant un schéma complexe, le charbon, dûment mélangé, est haussé aux sommets de la Centrale, d'où il dégringole dans les entonnoirs des chaudières. Il sera repris en cours de route par des broyeurs, convoyé par de l'air chaud et introduit dans les chambres de foyers, hautes comme une maison de deux étages, où s'effectue la rugissante combustion.

Celle-ci demeure invisible du dehors. Seul, un œilleton, refroidi par une circulation d'eau, permet aux visiteurs curieux d'apercevoir le volcan intérieur, le torrent de feu déversé jour et nuit par les injecteurs de charbon pulvérisé ; éventuellement — suivant la politique économique imposée par le Gouvernement — celui-ci pourra être remplacé par des injections de « fuel » pétroliers, voire par le fameux « gaz de Lacq » arrivant, par tuyaux spéciaux, des Pyrénées.

#### *Un tonnerre immobile*

Rien de plus émouvant que la colossale « nef » à charpentes métalliques de Porcheville, où s'alignent parallèlement les quatre « groupes » à 125.000 kw.

Côté chaudière, voici les arrivées de vapeur par d'énormes tuyaux contournés, ceinturés de matière isolante blanche. La vapeur se détend dans trois corps successifs de turbines, d'où elle ressort par des tuyaux de plus en plus gros diamètres, pour se précipiter, aux étages inférieurs, dans des *condenseurs*, refroidis par l'eau de la Seine.

Porcheville absorbe, en service de puissance, 20 mètres cubes par seconde d'eau, qu'elle restitue, fortement atténuée, au fleuve. Fort heureusement, le débit de la Seine, grossie en amont de la Marne et de l'Oise, ne s'abaisse jamais, même en plein été, au-dessous de 60 m<sup>3</sup> par seconde, en sorte que le « surchauffement » ne dépasse pas quelques degrés. Il peut arriver, au contraire, pour une grosse usine installée sur une rivière insuffisante, que celle-ci, fâcheusement « tropicalisée », voie son lit s'encombrer de pullulations végétales, et microbiennes, pour le plus grand dam de la santé des riverains !

Si on laissait des cheminées, si hautes soient-elles — celles de Porcheville atteignent 125 mètres, dépassant de beaucoup la hauteur du Panthéon ou même de la flèche des Invalides — déverser dans l'atmosphère la totalité des produits de combustion, toute la région deviendrait inhabitable, sous un manteau de scories, jusqu'à 8 ou 10 kilomètres ! Le « dépoussiérage » est assuré

par des appareils tourbillonnaires à force centrifuge, type « cyclone », et par des faisceaux de fils fortement électrisés, où les poussières viennent se coller, pour être ensuite détachées et évacuées.

*Ici, énergie mortelle !*

Sortant des alternateurs par des barres de cuivre, montées sur isolateurs, à 15.000 volts, l'énergie électrique est élevée à 220.000 volts par des transformateurs extérieurs, à longues cornes isolantes, capables de supporter les intempéries. Transmise par des barres aériennes, contrôlée et réglementée par d'énormes appareils à télécommande automatique, elle prend la route par la guirlande aérienne des lignes triphasées qui s'en va de pylône en pylône, vers Paris et toute la région Nord-Ouest.

La consommation d'un grand pays comme la France est telle — elle double tous les dix ans ! — que la production hydroélectrique ne lui suffit pas ; sans cesse il faut construire de nouvelles usines, de nouvelles centrales... Aujourd'hui Porcheville, Nantes, Cheviré, Carling ; demain la formidable usine marémotrice de l'estuaire de la Rance ; après demain l'Atome... Les générations montantes n'auront pas à se plaindre de nous.

## LE SECRET D'UTRILLO

par Bernard CHAMPIGNEULLE

L'exposition organisée à la galerie Charpentier — cent tableaux d'Utrillo rigoureusement choisis et presque tous de premier ordre — permet, par la juxtaposition qui en est faite, de prendre conscience des différentes « époques » du peintre.

S'étant mis à la peinture sans savoir peindre, il avait tout de suite fait preuve de dons miraculeux dont certains paysages de Montmagny, traités un peu à la manière impressionniste, portent témoignage. Il peignait sans cesse et même lorsqu'il était enfermé à l'asile il peignait encore magnifiquement. En quatre ans, il a assemblé une production très importante. C'est alors que l'on constate un repliement, une inquiétude d'où il sortira bientôt pour s'élancer à la conquête de cette grande peinture rayonnante qui va se révéler au contraire si harmonieuse et si affirmée.

C'est en effet dans les années qui vont suivre qu'Utrillo opérera des métamorphoses dans sa manière de peindre qui vont l'élever aux cimes.

L'être sombre et taciturne, qui, dans une petite pièce de vers se compare lui-même à Saturne, cet être qui paraît voué aux sombres malédictions de l'ange du malheur, se livre à une peinture toute de santé et de franchise, de lumière et de poésie. Alors qu'aujourd'hui tant d'hommes normaux s'efforcent de peindre comme des anormaux, les peintures de cet Utrillo qui a passé pour fou, nous emportent dans un monde où le réel en apparence le plus précis se transmue en vision de rêve par la grâce d'une sorte de pureté béatifique.

Et c'est là, sans doute, le plus grand miracle d'Utrillo.

Génial intuitif qui n'avait jamais cherché à imiter un maître et qui bâtissait son œuvre comme il l'entendait, il s'est trouvé l'égal des maîtres.

Il est toujours fidèle à ses thèmes familiers. Il semble qu'il ne puisse peindre autre chose que ces rues de Montmartre, de Paris et de la banlieue qui sont le cadre de sa vie quotidienne. (Eut-il vécu dans une autre ville, ou à la campagne, il est pro-

bable qu'il aurait peint tout aussi bien ce qu'il avait dans les yeux : il n'a jamais cherché le motif et se trouvait absolument dépourvu d'invention). Pourtant nous retrouvons presque tout au long de sa vie un motif de prédilection : les églises. N'importe quelles églises. Chapelles ou cathédrales. Anciennes ou modernes. Les plus touchants ou les plus exaltants monuments du moyen-âge, il nous en restitue l'émotion. Les églises récentes les plus dénuées de beauté extérieure il les pare d'une pieuse poésie attendrissante. C'est alors que défile cette procession où nous rencontrons aussi bien des églises de villages — comme celle de Montmagny dont il a fait des chefs d'œuvre — et la série des Notre-Dame de Paris, dont il a traduit les finesses et la lourdeur impressionnante. Il se rend parfois jusqu'aux quais de la Seine, mais ne la franchit guère. En dehors de quelques incursions qui ne dépassent guère Saint-Séverin, la rive gauche est un domaine qui lui reste étranger — il n'y a pas de lien, pour lui, entre Montmartre et le Quartier latin — tandis que le nord de Paris, et ses régions suburbaines, paysages ingrats, où suinte la misère, peu fréquentées des peintres, le retiendront toujours.

Apparaissent pourtant dans son œuvre des pays qu'il n'a jamais visités. C'est qu'il s'est mis à peindre d'après des cartes-postales qui lui apportent tout aussi bien que des croquis, et sans doute mieux encore, des précisions de dessin et de mise en place. Et cela est un autre prodige encore. Tandis que les artistes qui se croient dignes de ce nom méprisent à juste titre cette méthode photographique qui éteint le feu de l'inspiration et remplace par une sorte de travail mécanique les joies d'une communion avec la nature, Utrillo à l'aide d'un misérable petit document grisâtre fait vivre les splendeurs secrètes de la vie et, par la couleur, communique à son paysage une vérité naturelle qui fit longtemps illusion sur ceux qui ignoraient ses méthodes.

Dans la demi-obscurité de son atelier, il traçait sur un carton les lignes générales de sa composition d'après ses cartes-postales. Il s'adonnait à ce travail, souvent par agrandissement au carré, avec une application scolaire, corrigeant son dessin, le reprenait jusqu'à ce qu'il disposât d'une structure géométrique impeccable.

C'est alors que commençait à un rythme d'une rapidité extraordinaire, sans reprises, sans repentirs, avec une assurance définitive, l'orchestration des couleurs, verts acides ou verts mousse, vermillons virulents ou rouges amortis comme de vieilles tuiles, toute la gamme des ocres et des bruns, des jaunes ensoleillés, et les gris, et les bleus, surtout les blancs qui prennent

alors dans son œuvre une place si importante que l'on parlera comme de l'apogée plus tard, de son « époque des blancs ».

Ces couleurs joyeuses, ces couleurs de fêtes, il les emploie de telle façon qu'il nous communique une étrange impression de mélancolie. Nous sommes proches de l'accablement. Même lorsqu'il décrit des rues commerçantes ou de ravissants petits villages d'Ile-de-France, et même lorsqu'il accroche aux monuments des drapeaux tricolores, le sentiment de morne désespérance qui s'en exale n'en devient que plus profond. Rien de morbide, cependant : au-delà de la vulgarité des sujets plane un sentiment de gravité religieuse. Ce pouvoir d'enchantement qui nous mène de la banalité commune, parfois sordide, à cette sorte d'invocation solennelle, c'est là le secret et la grandeur d'Utrillo.

## L'AVIATION AU SAHARA

*par Robert ARON*

Le « grand désert » du Sahara était, jusqu'à ces derniers temps, une des régions du monde qui présentait la moindre importance économique. Sur un territoire, trois fois grand comme la France, vivait une population de moins d'un million d'habitants, comprenant 820.000 musulmans, auxquels viennent de s'ajouter récemment 15.000 Européens. Les indigènes se partageaient à peu près également entre nomades et sédentaires. Les premiers, vivant de l'élevage, menaient leurs maigres troupeaux paître à travers les étendues désertiques. Les autres, dans des oasis ou dans de petites localités, pratiquaient la culture du blé, de l'orge, de quelques légumes et surtout de ces belles dattes dorées et transparentes qui sont les meilleures du monde. Quand aux Européens, nouveaux arrivés dans ces cadres de vie immuables depuis des millénaires, ce sont des « sahariens immigrants » qui comprennent des fonctionnaires et des militaires, parfois aussi des techniciens, ingénieurs ou agents des sociétés de prospection minière et pétrolifère. Ils vivent par petits groupes de 600, de 400 ou de moins encore. Ils ne restent en général que deux ou trois ans dans le pays : ce sont, ou bien des célibataires, ou bien des hommes mariés dont les familles, chaque année en juin, fuient le climat torride de l'été, et vont passer trois ou quatre mois en Afrique du Nord ou en Europe. Une seule ville, Colomb-Bechar, fait exception et compte à elle seule plus de 5.000 habitants.

Pour une population aussi clairsemée et, dans son immense majorité, aussi primitive, le problème des transports s'était d'abord posé en termes très rudimentaires. Leurs modes traditionnels comportaient des déplacements à dos d'homme, de cheval, de mulet ou de chameau. Groupés en caravanes, ils s'effectuaient à une vitesse qui ne dépassait pas 4 à 6 kilomètres à l'heure. Les étapes atteignaient de 25 à 40 kms par jour. Les charges transportées s'élevaient au maximum à 200 kilogs pour le chameau, le plus résistant de ces véhicules.

Une seconde époque dans la locomotion saharienne a commencé avec l'emploi des automobiles et de la voie ferrée. En 1930, le chef de poste saharien, qui voulait se rendre à Alger,

devait, pour faire ce trajet de deux milliers de kilomètres, voyager pendant plusieurs jours, parfois pendant plusieurs semaines, et utiliser successivement trois moyens de transport, le chameau, le camion et le chemin de fer. Pour aller d'Edjelé à Alger, le camion doit parcourir 2058 kilomètres et a besoin de 12 jours. D'Alger à Tamanrasset, le camion met 7 jours pour franchir 2.100 kilomètres.

Aujourd'hui, pour effectuer ces trajets, la concurrence de l'aviation a bouleversé toutes les données. La grande Compagnie française d'aviation, Air-France, dont les appareils desservent le réseau le plus étendu du monde, a créé un nouveau service spécialisé pour le Sahara. Celui-ci, en effet, est en passe de fournir une part importante de sa clientèle. Les prospections minières et pétrolifères, qui sont en train de transformer le désert en des centres économiques les plus riches de la planète, ont nécessité des liaisons plus rapides et plus commodes avec le monde civilisé, et en particulier avec l'Afrique du Nord et la France. Du coup, tous les trajets s'effectuent en quelques heures. D'Alger à Edjelé, le temps de vol n'est que de quatre heures. D'Alger à Tamanrasset, il est de 5 heures et demie. Simultanément, en cinq ans, de 1952 à 1957, le trafic s'est développé de façon prodigieuse. Quelques chiffres en témoignent. En 1952 l'avion a transporté 3.584 passagers, 3, 2 tonnes de fret, et moins d'une tonne de poste. En 1957, les chiffres correspondant sont respectivement 57.365, 4.344, 143.

Sur ces nouvelles lignes, *Air-France* dispose d'avions analogues à ceux des trajets métropolitains ou européens ordinaires ; DC 3 et DC 4 effectuent la majeure partie du transport des passagers. Mais à côté d'eux, il est un avion, de fabrication française, qui est particulièrement adapté au trafic saharien : c'est le Bréguet « Deux-Ponts » conçu pour transporter à la fois des personnes et du matériel. Il offre une charge de 9 à 11, 5 tonnes. La longueur de son étape moyenne atteint 1.400 kilomètres et sa vitesse moyenne est de 380 kilomètres heure. L'existence de ses deux ponts permet une grande variété d'aménagement et une grande souplesse d'utilisation. Il transporte, en particulier, le fret le plus hétéroclite, les matériels les plus lourds et les plus volumineux, tels que tubes de forage, voitures, chambres froides et maisons préfabriquées. Deux jeeps ou deux hélicoptères peuvent y être embarqués sans difficulté. Pour récompenser tous ces services, le Bréguet Deux-Ponts est parfois désigné par le même surnom qui fut autrefois celui du chameau : il serait le roi du désert.

On imagine combien, grâce à ces avions, les conditions de

vie se transforment dans les oasis ou les petites localités. Les Européens qui y demeurent n'ont plus l'impression d'être isolés et perdus dans l'immensité des sables.

Pour améliorer encore leurs conditions de vie, *Air-France* a organisé un service d'approvisionnement rapide, « Air-Service. » De toute escale saharienne, une maîtresse de maison, un médecin, un commerçant... peut écrire ou câbler à la direction de la compagnie à Alger, lui demandant tel produit dont le besoin se fait sentir sur place : vivres frais, médicaments, pièces de rechange... Il y a quelques semaines, une maman d'El Oued, demandant le matin une nouvelle variété de lait en poudre prescrit par le médecin, reçut le soir même le colis.

Les liaisons aériennes ne servent pas seulement aux résidents, mais également aux touristes. Le Hoggar devient un centre de villégiature. On y trouve des guides touaregs fort au courant de leur nouvelle profession : l'un d'eux, en montrant du haut d'un rocher le paysage grandiose illustré par *l'Atlantide* de Pierre Benoît ne s'est-il pas écrié : « C'est wagnérien ».

# Poèmes (1)

par Aimé VIALA

## « JE NE COMPTE QUE LES HEURES CLAIRES »

Devise du cadran solaire d'une bourgade  
italienne, près de Venise.

Sagesse d'autrefois du vieux cadran solaire  
Qui vit se succéder les générations  
De tant d'êtres rongés de vaines passions  
Et que de lourds soucis courbaient jusques à terre !

« Je compte seulement les heures qui sont claires,  
Et qui viennent tout droit de la clarté du ciel ;  
J'ai toujours négligé les heures sans soleil  
Où l'azur s'assombrit de doute et de colère. »

Quelle leçon de paix et de sérénité! ...  
De ces bonheurs furtifs, projetons la clarté  
Sur nos jours trop souvent tristes ou insipides.

Notre âme est-elle claire ainsi qu'un jour d'été ?  
Et Dieu, au vrai soleil de pure Vérité  
Peut-il compter en nous de ces heures limpides ?

## LA MER ETERNELLE

L'immense mer remplit l'immense espace vide.  
Jusques à l'infini, les flots ont déployé  
Leurs mille tons changeants, d'un bleu glauque ou limpide,  
Dur regard, de ciel délayé.

---

(1) Avec l'aimable autorisation de l'auteur, actuellement correspondant en Haïti du Bureau d'Assistance technique des Nations Unies, nous avons extrait ces deux poèmes de « Calmes et Remous » (Marseille 1950.)

Soudain, elle rugit. Et de rage écumante,  
Tempête, et hurle au loin ses sauvages clameurs ;  
Elle veut une proie... Et l'esquif sombre et meurt  
    Dans la mer cruelle et méchante.

Et puis, repue enfin des corps qu'elle a roulés,  
De sa lâche infamie, elle-même s'écœure ;  
Entendez-vous sa voix gémir sur les galets,  
    La mer éternelle qui pleure ?

Et quand, dans les hameaux, tout bruit s'anéantit,  
Monte en la nuit le rythme lent de son haleine,  
Amplifié par le silence appesanti...  
    La mer éternelle est sereine.

La nuit, loin des humains, amoureuse, la mer  
Prodigue ses baisers au sable de la grève,  
Ses longs baisers lascifs, humides et pervers,  
    Sous la blanche lune qui rêve.

Un clair matin, l'azur du ciel, l'or du soleil  
Et les flots d'argent vif aux souffles de la brise,  
Est-il dans la Nature un spectacle pareil ?  
    Mer éternelle, tu nous grises.

De son sourire clair elle répond au ciel  
Et caresse le flanc des blanches caravelles ;  
Elle module un chant pour bercer leur sommeil,  
    La mer câline et maternelle.

Mer, ivre de ton rire ou ruisselant de pleurs,  
Mystère féminin qui menace et enchante,  
Mer, symbole vivant de joie ou de malheur  
    O, mer éternelle et changeante !

# COURRIER DE FRANCE

## LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT EN FRANCE (1)

par M. A. LE GALL,  
Inspecteur Général de  
l'Education Nationale.

### Les fins et les moyens

#### A.—*Le cycle d'observation, sa définition.*—

Il s'agit d'abord de conduire aux enseignements de formation tous les enfants capables de les suivre avec fruit, ensuite de substituer à l'orientation de hasard ou de préjugé, qui vaut actuellement à nos élèves tant de tentatives avortées ou de choix sans issue, une orientation fondée sur la pleine observation de leurs aptitudes.

Si cette observation complète requiert que les élèves ne soient pas trop vite dirigés dans des voies qui les engagent définitivement, elle ne doit pourtant ni contrarier, ni ralentir le déroulement normal des études. Les jeunes intelligences ne sauraient être en rien retardées dans leur élan, non plus d'ailleurs que celles qui se dévoilent plus lentement ne doivent être victimes du délai nécessaire à leur démonstration.

Cette double nécessité de mettre en œuvre, à l'âge des choix, un enseignement plein, suivi au rythme habituel, et une observation qui, pour être attentive et prolongée, ne doit en aucune façon gêner ou dérouter l'enseignement, nous a conduits à ne pas retenir le système des essais successifs, et à faire de l'enseignement lui-même le cadre, et le moyen, de l'observation et de la détection des aptitudes.

Certes, des efforts sont déjà accomplis dans ce sens. Sporadiques, ils sont d'ailleurs contrariés et par le cloisonnement de nos divers types d'enseignement et par la difficulté de revenir sur l'orientation de départ, fixée dès le premier jour de l'année de 6ème, c'est-à-dire à un moment où, pour le plus grand nombre, on ignore presque tout encore de l'aptitude de l'enfant à tel ou tel des enseignements prolongés, que la nouveauté de leurs disciplines, leur esprit, leurs méthodes et leurs fins

---

(1) Extraits d'un article paru dans la revue française « L'Education Nationale » (année 1959, No. 2).

différencient essentiellement — même s'il s'agit de l'enseignement moderne — de l'enseignement primaire.

Les intentions maîtresses de cette réforme peuvent dès lors se rassembler dans les principes suivants :

1° Assurer une prospection aussi complète que possible de nos ressources juvéniles ;

2° Au cours de la phase d'enseignement-observation laisser les sujets qui auront rapidement confirmé leurs dons s'engager pleinement, et sans perte de temps, dans la voie qu'ils ont choisie ;

3° Cependant, assister les autres — c'est-à-dire la majorité des enfants — dont les aptitudes sont encore peu déclarées ou peu orientées, par une observation rendue obligatoire qui permettra de signaler à leurs familles, d'abord, les contre-indications manifestes, ensuite, s'il en est besoin, et aussi longtemps qu'il sera utile, les réorientations nécessaires ;

4° Enfin, donner aux élèves et aux familles, au terme du cycle, un conseil dûment élaboré en vue des enseignements ultérieurs, dont les fins et les exigences sont si dissemblables, en même temps que nous tendrons à rapprocher les programmes à la base des différents enseignements, de telle manière que le passage de l'un à l'autre puisse s'effectuer sans perte de temps et sans dommage pour la suite des études.

De là procède l'organisation du cycle d'observation. Au fur et à mesure de l'organisation et de l'implantation de ce cycle, nous y recevrons tous les enfants de 10-11 ans qui auront acquis les connaissances élémentaires indispensables.

Les autres, qui n'auront pas appris encore les mécanismes de base et les savoirs fondamentaux, ne pourront évidemment que demeurer dans les classes élémentaires jusqu'à ce que ces acquisitions soient assurées ou, si elles tardaient excessivement, entreront directement, sans passer par le cycle d'observation, dans l'enseignement terminal, essentiellement concret, qui leur assurera, avec la formation intellectuelle et morale nécessaire à l'homme et au citoyen, une préparation très pratique, susceptible de leur ouvrir les métiers de base, industriels, commerciaux ou agricoles.

Les élèves dûment formés sont donc entrés dans les classes du cycle d'observation. Le premier trimestre de la première année sera, quel que soit l'établissement en cause, consacré à l'affermissement des connaissances élémentaires. Tous les professeurs des classes de 6ème ont éprouvé la nécessité de cette reprise générale ; ils savent combien il importe de réactualiser les acquisitions précédentes et, par exemple pour l'analyse grammaticale et l'analyse logique, de leur donner l'orientation nouvelle qui va préparer, comme une condition indispensable, l'étude des langues, anciennes ou vivantes.

Un tel enseignement possède, outre sa vertu propre, une grande valeur d'observation. L'examen attentif des connaissances, des progrès, des réactions de l'élève sera souvent révélateur de son aptitude, ou de son défaut d'aptitude, aux études classiques. Un premier conseil, qui ne sera affirmatif ou négatif que dans les cas les plus manifestes, pourra donc être donné aux familles sur le choix qu'elles auront à accomplir, en vue du deuxième trimestre de l'année scolaire, entre l'enseignement classique et l'enseignement moderne.

Au premier janvier, nos élèves se trouvent donc engagés dans l'un ou l'autre de ces deux enseignements. Ceux-ci, continués au rythme habituel, permettront à l'observation de se poursuivre, assidue et vigilante, afin que, au terme du deuxième trimestre, une nouvelle indication soit apportée aux familles. Ainsi évitera-t-on de voir tant d'élèves ne poursuivre les études classiques que parce qu'ils les ont commencées. On ne saurait trop souligner les méfaits d'une telle situation psychologique : un échec dans une discipline donnée reste rarement isolé, il crée pour nombre d'élèves un halo général d'insuccès et d'infériorité qui, trop souvent, ne laisse pas de compromettre tout le destin scolaire de l'enfant. A l'inverse, un élève rapidement déchargé de son insuccès, encouragé à suivre une direction désormais plus conforme à ses aptitudes, est fréquemment un élève sauvé.

Mais la tâche, peut-être essentielle, du Conseil d'orientation sera évidemment de préparer, grâce à l'observation très suivie dont les élèves auront été l'objet, les choix qui interviendront, à la fin de la deuxième année du cycle, entre les différents types d'enseignement. On pressent combien doit être éclairé le choix des élèves et des familles entre des formations aussi différentes que l'enseignement technique long ou court, l'enseignement général long ou court et, au sein de ces divers enseignements, les orientations plus particulières, par exemple vers l'étude du grec ou celle du programme de l'enseignement moderne. Nous sommes profondément convaincus que les interventions du Conseil d'orientation, fondées sur l'expérience de deux années, éviteront enfin ces fourvoiements qui sont, pour une large part, responsables du déplorable échec de tant de nos élèves, cet échec que manifeste si durement le pourcentage des succès au baccalauréat par rapport au nombre d'élèves qui, sept ans plus tôt, s'étaient assis sur les bancs des classes de 6ème.

Enfin — et c'est à nos yeux une innovation très importante — nous devons être soucieux des enfants qui, pour une raison quelconque, n'auraient pu être reçus dans les classes du cycle d'observation, ou n'auraient pas bénéficié de toutes les possibilités d'option qu'il comporte dans son principe. A leur intention, nous instituons, parallèlement aux classes de 4ème du type normal, *des classes d'accueil et d'adaptation qui auront pour mission, grâce à des horaires et à des programmes appropriés, de mettre ces élèves, après examen de leurs possibilités et de leurs*

connaissances, au niveau de la forme d'enseignement, générale ou technique, longue ou courte, qui correspondra le mieux à leurs aptitudes.

Nous croyons avoir ainsi réalisé, de la manière à la fois la plus simple et la plus efficace, cette observation en vue de l'orientation réfléchie qui, on s'accorde à le reconnaître, fait présentement défaut, et si lourdement, à notre système d'enseignement.

*B.—Le cycle d'observation.*

*Son implantation*

Les observations qui précèdent indiquent pourquoi il ne nous paraît pas nécessaire de subordonner la réalisation effective de la réforme à la construction, inévitablement très coûteuse, « d'écoles moyennes », à raison d'une ou plusieurs par canton, ou même à la constitution, pourtant plus aisée et moins onéreuse, d'« unités d'enseignement moyen » conformes aux normes du projet approuvé en 1955 par le Gouvernement d'alors.

Nous disposons, en effet, dans l'immédiat, de ressources qu'il est possible d'employer pour donner à la recherche des aptitudes toute son ampleur. Nous mobiliserons dans cette voie l'ensemble de nos classes de 6ème et de 5ème de nos lycées, collèges et cours complémentaires actuels, ainsi que certaines classes de fin d'études primaires, puisqu'il est avéré qu'un nombre relativement élevé d'enfants demeurent actuellement dans ces classes, bien qu'ils disposent de moyens souvent égaux à ceux de leurs camarades qui entrent dans les enseignements prolongés.

Pour que, entre ces classes, et quelle que soit la direction dont elles relèvent au ministère, le passage soit commode, il suffit d'assurer un rapprochement de leurs programmes, puis de leurs méthodes. C'est dans cette harmonisation concrète que se trouve la clé majeure — et la plus simple — de toute réforme. Aussi soumettrons-nous sans retard à nos instances consultatives les textes nécessaires à cette indispensable conjugaison.

Cette même action, et d'ailleurs la progression très rapide de tous nos effectifs, nous conduiront à accentuer la politique nouvelle d'implantation de nos établissements secondaires et techniques, à laquelle nous avons déjà fait allusion. Ils s'étendront, certes, dans leur cadre traditionnel, c'est-à-dire dans les chefs-lieux de départements et d'arrondissements. Mais aussi nous accentuerons leur dispersion géographique. L'enseignement, sous toutes ses formes, doit être mis à la portée de ses usagers ; nombre de chefs-lieux de canton recevront donc, dans une harmonisation évitant concurrences et doubles emplois, des classes de 6ème, et de 5ème, voire des ensembles de premier cycle, qui installeront l'enseignement secondaire et l'enseignement technique à quelques kilomètres au plus des résidences familiales.

Cette formule aura le grand avantage de laisser les enfants à leurs familles, d'ouvrir mieux les enseignements de formation à la fréquentation rurale, jusqu'ici tributaire de l'internat, formule financièrement cinq fois plus lourde que l'externat et, au point de vue de l'éducation psychologique et morale, combien moins satisfaisante !

Les cours complémentaires — devenus *Collèges d'enseignement général* — seront, eux aussi, appelés à resserrer davantage encore leur réseau. En deçà du chef-lieu de canton, ils s'implanteront dans nombre de petits centres ruraux. Ainsi, des éléments de différents ordres d'enseignement coexistant souvent dans une même localité, l'ensemble des options sera offert au choix des enfants.

Il arrivera assez fréquemment, cependant, que le cours complémentaire constituera dans une localité la seule forme de l'enseignement prolongé. Dans ce cas, généralisant une pratique déjà expérimentée avec succès, nous mettrons à sa disposition, *par une implantation progressive*, un professeur d'enseignement classique, un professeur d'enseignement technique, un professeur de langue vivante détachés des établissements voisins, pour élargir la révélation des aptitudes et faciliter l'orientation rapide des élèves qui s'affirmeraient aptes à suivre les études de l'enseignement long, classique, moderne ou technique.

Quel que soit le système adopté pour l'enseignement de choix et d'orientation, nul ne peut escompter que l'organisation nouvelle sera parfaite d'emblée. Mais l'essentiel est de lancer le mouvement. Le temps, et notre action constante, conduiront à sa plénitude une réalisation dont la mise en place ne peut être que de longue haleine, mais qui doit être poursuivie avec persévérance et ferme volonté. Cette réforme s'accomplira et s'amendera de mois en mois et d'année en année, en fonction de l'expérience, cette maîtresse de vérité.

C'est elle qui nous guidera dans une mise en œuvre de la réforme, aussi rapide, pratique, efficace que possible. A cette fin, le projet porte création d'un Conseil ministériel de l'orientation présidé par le ministre. Eclairé par les rapports de l'Inspection Générale chargée de coordonner les méthodes des cycles d'observation, ce Conseil rassemblera les informations et distribuera périodiquement les directives nécessaires.

Faut-il dire combien nous attendons de l'autorité et du dévouement de nos divers corps d'inspection ? C'est à eux spécialement qu'il appartiendra de veiller, jour après jour, à cette mobilisation de tous nos moyens dans le sens de la prospection, de l'observation et du dégagement des aptitudes de nos enfants.

#### C.—*Les réorientations* *et les classes passerelles.*—

Des réorientations, que le cycle d'observation aura rendues beaucoup moins nombreuses, devront pourtant demeurer faciles le plus long-

temps possible. Des « passerelles », analogues à la passerelle principale instituée au niveau de la classe de 4<sup>ème</sup> et déjà décrite, seront donc installées, en tant que de besoin, au niveau des classes de 3<sup>ème</sup> et même de seconde, entre l'enseignement général et l'enseignement technique, et dans les deux sens.

### Les enseignements de formation

Sous cette réserve, les élèves vont, à la fin du cycle d'observation, se trouver engagés :

- Soit dans l'enseignement terminal qui, avec le concours des professions, achèvera la période de la scolarité obligatoire ;
- Soit dans l'enseignement technique court des centres d'apprentissage (désormais dénommés « Collèges d'enseignement technique ») ;
- Soit dans l'enseignement général court des cours complémentaires (désormais « Collèges d'enseignement général ») ;
- Soit dans l'enseignement technique long des collèges techniques et des écoles nationales professionnelles (appelés les uns et les autres, « lycées techniques ») ;
- Soit, enfin, dans l'enseignement classique ou moderne long des lycées classiques ou modernes.

Il convient maintenant de définir ces différents modes de formation.

1.— *L'achèvement de l'enseignement obligatoire.*— Tous les élèves ne seront pas désireux ou capables d'entrer dans les enseignements longs ou courts, de style général ou professionnel. Pour un certain nombre — de moins en moins élevé, nous l'avons montré — les familles désireront que les trois dernières années de la scolarité obligatoire complètent et élargissent la formation générale et, en même temps, préparent l'entrée dans la vie active dès la seizième année.

Nous répondrons à cette intention en offrant à ces adolescents plusieurs types d'enseignement terminal :

a) Dans les campagnes, l'enseignement agricole (pour les garçons) et agricole-ménager (pour les jeunes filles), institué par l'article 3 de la loi du 5 juillet 1941, sous le nom d'enseignement post-scolaire agricole et agricole ménager, constituera le plus souvent l'enseignement terminal. Il sera rendu plus efficace à la fois par un affermissement et un complément de la formation générale, par des stages dans des exploitations agricoles dûment choisies et par une large et concrète initiation à la mécanique agricole, cet élément désormais essentiel de la vie paysanne. L'enseignement terminal rural recevra ainsi un caractère très pratique qui devrait assurer à nos futurs agriculteurs les connaissances et le savoir-faire désormais indispensables, leur signaler le nouvel intérêt d'une vie rurale modernisée et, enfin, conférer à cet enseignement terminal une utilité si visible, un attrait si évident, que la scolarité prolongée avec

une très grande souplesse apparaîtra à tous comme une découverte constante de valeur immédiatement applicable dans l'exploitation agricole.

b) Pour d'autres jeunes ruraux, l'enseignement terminal sera associé à la *formation artisanale* afin de constituer l'une des sources du recrutement, si nécessaire, de nos artisans des campagnes auxquels il nous faudra d'ailleurs offrir largement les moyens d'une *formation technique plus poussée*. Il y aura d'ailleurs là progrès, mais non pas innovation véritable, puisque, ne l'oublions pas, la loi fait actuellement obligation aux jeunes gens de suivre, jusqu'à 17 ans, les cours professionnels prévus au contrat d'apprentissage.

c) Dans les villes — où dès maintenant, redisons-le, 75% des adolescents poursuivent spontanément leurs études — la même combinaison de la formation générale et de la préparation à la vie active sera assurée. Elle permettra soit la formation d'*artisans urbains*, soit la préparation des *ouvriers spécialisés* grâce à la collaboration de l'enseignement technique et d'entreprises attentivement choisies, où des stages, inclus dans l'horaire scolaire, pourront être prévus. Ces dispositions ne font d'ailleurs, ici encore, que confirmer, en en assurant une application plus stricte et plus efficace, des dispositions législatives actuellement en vigueur.

Tenant compte de la réalité très nombreuse que représente l'ouvrier spécialisé — c'est-à-dire, on le sait, l'ouvrier non qualifié — nous entendons lui donner d'une part une formation professionnelle aussi polyvalente que possible qui lui permettra, à travers des tâches et des techniques en transformation rapide, de détenir des moyens de réadaptation aisée. Seule, soulignons-le, cette fusion de la formation générale et de l'initiation professionnelle permettra, d'une part d'obtenir une élévation personnelle et technique des travailleurs de base, d'autre part de conférer à l'enseignement terminal la forme originale qui lui est indispensable. Autant ces jeunes gens ne recevaient qu'avec négligence ou dépit un enseignement terminal de style purement scolaire, autant ils seront attentifs à une formation adaptée à la fois à l'homme, au citoyen et au travailleur qu'ils seront demain.

Dans la même préoccupation, marquons nettement que cette organisation de la scolarité terminale, tant rurale qu'urbaine, n'appellera pas l'implantation d'écoles terminales distinctes. En effet, dans une scolarité prolongée, les classes de fin d'études prendront tout naturellement, pour les élèves de 14 à 16 ans, l'orientation que nous venons de définir. Dans les régions rurales, leur rôle nouveau appellera leur regroupement, toujours organisé de telle façon que les élèves demeurent au plus près de leur résidence familiale, qu'ils regagneront chaque soir, ayant pris à la cantine leur repas de midi. Dans les agglomérations rurales plus importantes, c'est aux Cours complémentaires, désormais dénommés « Collèges », que seront annexés le plus souvent les sections terminales.

Ainsi sera entièrement évitée pour ces sections une implantation ségrégative, dont il est inutile de souligner les graves inconvénients pédagogiques, sociaux et psychologiques.

2.—*L'enseignement technique court.*—Cet enseignement, qui devra toujours pouvoir déboucher, pour les jeunes gens qui en seront capables, sur les enseignements techniques longs, continuera d'être assuré par les centres d'apprentissage — désormais dénommés « Collèges d'enseignement technique », dont l'heureuse formule, constamment adaptée aux besoins économiques, et par conséquent aux débouchés, sera encore développée, en fonction, notamment, des remarques et des prévisions présentées par les rapports du Commissariat au Plan d'équipement et de modernisation. En particulier, un effort important devra être accompli pour permettre à ces établissements de recevoir plus complètement les jeunes gens qui s'avèrent susceptibles de parvenir à la qualification professionnelle.

3.—*L'enseignement technique long.*—Cet enseignement appelle la définition d'un enseignement technique prolongé, déjà installé d'ailleurs avec l'accord et le concours des professions, sous l'influence des précédents projets de réforme. Il comporte dès maintenant une structure étagée que nous nous proposons de renforcer encore.

Elle nous permet d'affirmer qu'aucun adolescent ne sera arrêté à un stade de préparation qui, pour les meilleurs, ne sera jamais qu'un palier. La progression est continue, en effet, de la simple qualification professionnelle à la haute formation du technicien, voire de l'ingénieur, formation qu'un stage obligatoire dans une entreprise achèvera de confirmer et d'actualiser.

En installant ainsi, de façon expresse, la possibilité d'une constante ascension dans le domaine professionnel, nous donnons à celui-ci, dans la réalité des choses, un rehaussement que nous confirmons, jusque dans le prestige des mots, par les appellations, déjà évoquées, de « technicien breveté » et de « technicien supérieur breveté ». Elles tendent à valoriser ces formations, à engager un grand nombre de jeunes gens à les suivre, soit directement, soit par bifurcation à partir de l'enseignement général, dès que la forme de leur esprit et la pente de leurs goûts les y autorisent.

Il convient en effet d'observer ici encore — c'est un point essentiel, — que des sections spéciales joueront le rôle de passerelles, et assureront aux élèves issus des établissements d'enseignement général une formation professionnelle adaptée au niveau de leurs études antérieures.

Tel est l'effort, peut-être décisif, que nous accomplissons en faveur de cet enseignement professionnel qui, par delà le discours, devait recevoir, dans les faits eux-mêmes, ses lettres de noblesse.

Dans l'intention déjà dite, tous les établissements d'enseignement technique distribuant une formation longue, qu'elle débouche sur les

diplômes professionnels ou sur les baccalauréats techniques, prennent le nom de lycées techniques.

4.—*L'enseignement général court.*—Il ne cessera pas d'être confié à nos excellents cours complémentaires qui, dans une double intention de simplification et de promotion des appellations, prendront nom de *Collèges d'enseignement général*. Cet enseignement conserve pour mission de préparer les adolescents aux nombreux emplois de cadres moyens non techniques, ou peu techniques, c'est-à-dire au secteur « tertiaire » dont on sait le rapide et large développement, et, bien entendu, aux Ecoles normales d'instituteurs.

Aussi, nous l'avons dit, le nombre de ces établissements devra-t-il être accru encore, jusqu'à essaimer dans des localités nombreuses, parfois même en deçà des chefs-lieux de canton.

Actuellement, les cours complémentaires terminent, du moins en principe, leur scolarité après la classe de 3<sup>ème</sup>. Or, une faille d'une année apparaît de plus en plus entre l'âge où jeunes gens et jeunes filles peuvent effectivement se présenter à un concours de recrutement administratif ou entrer dans un emploi.

L'enseignement des collèges d'enseignement général sera donc prolongé d'une année, qui pourra être désormais consacrée — puisque à ce stade toutes les orientations ou réorientations auront eu lieu — à un enseignement nettement dirigé vers la préparation concrète aux divers emplois non techniques. Le cas échéant, pour les élèves qui, au terme de cette cinquième année, n'auraient pas encore atteint l'âge requis pour se présenter aux différents concours administratifs ou pour prendre un emploi public ou privé, des sections spéciales pourront recevoir ces « redoublants » afin, en reprenant les mêmes programmes, d'améliorer leur formation.

5.—*L'enseignement général long.*—Après les deux années consacrées à la recherche des aptitudes et au choix d'une orientation, l'enseignement général est continué, selon le choix de l'élève, dans sept sections. Par référence à la structure présente, une modification essentielle intervient : l'aménagement, le renforcement de l'actuelle section B (latin-langues) et son adaptation.

Nous ne pouvons pas ne pas être sensibles, en effet, à l'importance des langues vivantes dans la vie moderne. Mais observant que, le mince secteur de l'interprétariat mis à part, on ne parle pas à vide les langues étrangères, nous avons entendu compléter le langage ordinaire de ces élèves d'une formation qui, précisément, leur permettra de découvrir des occasions effectives d'entreprendre le dialogue et de parler authentiquement le langage étranger.

Aussi bien, nous tiendrons la main à ce que l'enseignement des langues vivantes, sans compromettre à coup sûr la valeur culturelle qu'il

représente, soit orienté, de manière décisive, vers l'usage concret du langage, qui, pour le plus grand nombre, doit être considéré comme une fin essentielle.

S'il est vrai que bien des inaptitudes scientifiques ne sont que des apparences, fondées sur un désir de facilité ou sur des aversions redressables, il apparaît cependant que certaines formes d'esprit sont peu aptes aux sciences exactes sans que leur valeur puisse être contestée. Elles seront à l'aise dans la nouvelle section B, si elles ont préféré la branche classique, — dans la section M, si elles ont opté pour un enseignement moderne. Elles y trouveront une formation générale orientée vers les sciences de l'homme et les moyens modernes d'expression des faits économiques et humains, c'est-à-dire, notamment, vers l'histoire et la géographie économiques, et vers un enseignement mathématique orienté vers des applications concrètes, par là plus facilement accessible.

L'année terminale de l'enseignement général ne reçoit pas d'autre modification que celle qui résulte, pour la section « sciences économiques et humaines », de l'élargissement des perspectives qu'implique le dernier de ces adjectifs.

Quant au baccalauréat, qu'il nous a semblé nécessaire de maintenir, mais aussi d'amender, il fait l'objet d'un projet de décret séparé.

## LES USINES BERLIET

*par Christian LHEMANN*

C'est peu avant la fin du siècle dernier, autour de 1895, que fut construite la première automobile Berliet. C'était l'œuvre d'un artisan habile et féru de mécanique : Marius Berliet.

Le résultat n'est pas concluant : à la première sortie le moteur grippe, les pignons en fonte se grignotent et l'engin, en roue libre, s'écrase au bas d'une côte, contre la vitrine d'un charcutier.

Malgré ces déboires, Marius Berliet garde confiance. Il construit plusieurs voitures dans l'atelier de son père, à Lyon, le résultat est meilleur. A tel point que les commandes affluent. Le petit artisan s'installe dans des ateliers plus vastes. Les premières voitures Berliet, autour de 1900, sont déjà réputées pour leur fini, pour leur perfection technique poussée jusque dans les moindres détails ; leur confort va au devant des désirs des clients de l'époque.

Un premier succès mondial va récompenser les efforts du génial constructeur : en 1906, une 40 ch Berliet remporte une épreuve en Italie à la vitesse moyenne, extraordinaire pour l'époque, de 106 km/heure.

Mais Marius Berliet voulait voir en l'automobile plus un outil de travail qu'un jouet de luxe ou un engin de compétition. Il pressentit l'avenir du véhicule industriel et construisit le premier camion français.

C'était là le point de départ des usines actuelles de Vénissieux.

Intimement liée aux débuts de l'industrie automobile, l'entreprise Berliet a su peu à peu s'adapter à chaque époque, et renouveler à tout moment sa technique et son optique industrielle et commerciale : elle se trouve aujourd'hui au niveau des grandes firmes dont dépend l'avenir du poids lourd dans le monde.

Spécialisée maintenant dans la construction en grande série des véhicules lourds de 4 à 55 tonnes, et de 85 à 600 chevaux, la firme Berliet réalise par son standing et par la logique rigoureuse de son implantation un ensemble unique en Europe.

Elle possède en plus une ligne de montage d'autobus, dont les installations ultra-modernes, sont probablement sans équivalent sur le continent ; ses forges sont, par leur importance, les secondes de France.

Afin de se préparer dans de bonnes conditions pour la rude compétition qui va se faire jour dans quelques années, lorsque le Marché Commun fera sentir pleinement ses effets, Berliet vient de mettre à l'étude récemment une installation de dispositifs d'usinage semi-automatique qui permettra d'abaisser les prix de revient de façon sensible. La direction de l'entreprise ne se dissimule pas en effet que pour maintenir ses positions commerciales au sein du Marché Commun, elle devra être compétitive, non seulement sur le plan technique mais surtout sous le rapport des prix.

Si l'Europe constitue un marché important pour l'entreprise Berliet, il ne faut pas oublier cependant qu'une part importante de son activité est orientée vers les débouchés africains. Cette part tend à devenir primordiale depuis les dernières années, qui ont vu la mise en exploitation améliorée des ressources pétrolifères du Sahara.

En 1956, la Société Berliet livrait 60 à 70 véhicules par mois en Algérie et environ 130 pour l'ensemble du continent africain. En 1957 il a fallu livrer en Algérie plus de 200 véhicules par mois, une cinquantaine au Maroc, à la Tunisie et à la Lybie, et une centaine pour l'Afrique Noire. Les exportations des camions Berliet vers le continent africain ont représenté 350 véhicules chaque mois.

L'importance des débouchés africains a justifié la création sur place d'une usine de montage des camions Berliet, et la constitution d'une société nouvelle, filiale de l'usine française, la société Africaine des automobiles Berliet. L'inauguration de cette usine de montage, construite à Rouiba à 30 km d'Alger a eu lieu récemment. Pour l'instant, on se contente seulement d'y réaliser le montage des organes importés de France. Mais peu à peu la nouvelle usine assurera localement l'usinage de ces organes.

Le développement considérable du débouché africain, la valeur croissante du marché français, et la très prochaine ouverture des marchés européens ont conduit la société Berliet à augmenter son activité dans une énorme proportion. Profitant de son avance indiscutée dans le domaine du poids lourd, et œuvrant selon les traditions de qualité que lui avait inculquées son promoteur, la firme n'a aucun mal à poursuivre son extension.

En 1953, pour un effectif de 8.700 ouvriers et un outillage de 7.500 machines-outils environ sur une surface couverte de 70 hectares à Lyon-Vénissieux, et de 5 hectares à Lyon-Monplaisir, elle produisait 5.525 véhicules.

En 1956, cette production annuelle passait à 11.000 véhicules, 2.500 moteurs industriels, et 8.000 tonnes de pièces de rechange, pour un effectif de 11.500 personnes.

En 1958 la production a atteint plus de 13.000 véhicules.

La production journalière est passée de 22 véhicules en 1953 à 52 en 1958. Dans un avenir proche la production doit atteindre, journalièrement 100 véhicules.

Les usines Berliet de Lyon-Vénissieux ont été conçues dans un but d'autonomie absolue, opérée par une intégration complète des fabrications. Le groupe industriel est disposé de telle façon qu'au départ du circuit on trouve les matières premières (lingots, ferrailles d'appoint, laminés, tôles...) et à la sortie on reçoit le produit fini, le camion Berliet.

Cependant cette conception est peu à peu révisée et un mouvement tend à se dessiner qui délègue certaines fabrications à des constructeurs spécialisés : par exemple les essieux moteurs, les boîtes de vitesse, etc... L'ouverture de la Communauté européenne des six peut hâter l'évolution de cette conception.

Toutes ces fabrications partielles sont affectées à des usines de la région lyonnaise : l'entreprise Berliet participe donc, pour une large part, au développement de la région industrielle lyonnaise.

C'est ainsi que les carrosseries des camions sont construites par des façonniers régionaux, et les bennes sont fabriquées par les Bennes Marcel de St-Etienne.

Les véhicules spéciaux, comme les gros poids lourds destinés au Sahara sont construits à l'usine de Lyon-Monplaisir. C'est le cas pour le camion géant T100, développant 600 ch avec 3 essieux-moteurs. C'est un véhicule spécialement étudié pour le transport au Sahara. La surface de contact des pneumatiques a été étudiée pour permettre son utilisation dans les dunes. Le moteur, et toutes les parties fragiles, ont été minutieusement protégées contre le sable.

Des essais récents effectués sur place ont mis en valeur la qualité de ce matériel, qui sera bientôt produit en série.

Parfaitement armée pour vaincre sur le marché africain, grâce à l'étonnante qualité de ses camions bien adaptés aux difficiles conditions de transports du désert, la Société Berliet dispose d'atouts majeurs pour s'imposer dans les pays du Marché Commun, au cours des prochaines années.

## DU CINEMA AU THEATRE RENE CLAIR AU THEATRE NATIONAL POPULAIRE

*par René JEANNE*

On a souvent constaté à travers le monde l'influence que, depuis des années et chaque jour de façon plus précise, le Cinéma exerce sur le Théâtre tant en ce qui concerne la mise-en-scène que la composition et la forme même des pièces. Une œuvre comme *A View from the Bridge* d'Arthur Miller adaptée par Marcel Aymé sous le titre *Vu du Pont* qui vient d'être jouée à Paris sur la scène du Théâtre Antoine est de cet état de choses une manifestation singulièrement éloquente.

Encore que dans la présentation de certains de ses spectacles du « Théâtre National Populaire » qu'il dirige avec autant de bonheur que d'autorité, on ait pu relever des traces de cette influence, non sans peine, il est vrai, étant donné la simplification volontaire de la mise-en-scène, simplification dont ne saurait s'accommoder le Cinéma, M. Jean Vilar est bien sans doute l'homme de théâtre français qui, jusqu'à présent, a offert au cinéma le moins de prise. Il a tenu des rôles dans un certain nombre de films — et certains non dénués d'importance : *Les Frères Bouquinquant*, *Les Portes de la Nuit* — mais tout comme pour Louis Jouvet, ce travail au studio n'a jamais été pour lui qu'une façon de gagner son pain et d'acquérir la liberté dont il a besoin pour se consacrer à son cher Théâtre. De ce travail se souvient-il seulement ?

Il ne faut pourtant pas oublier que c'est à une vedette de l'écran que Jean Vilar a fait la première place dans sa troupe en la personne de Gérard Philippe car, dans l'esprit des foules, celui-ci est bien plus l'interprète du *Diable au Corps*, de *Fanfan-la-Tulipe*, de *La Chartreuse de Parme*, de *du Rouge et le Noir* et des *Grandes Manœuvres* que celui du *Cid* ou des *Caprices de Marianne*...

Mais voici que, ouvrant un peu plus grande au Cinéma la porte du « Théâtre National Populaire », Jean Vilar vient de confier la mise en scène d'un de ses spectacles et quel spectacle puisqu'il s'agit du chef-d'œuvre d'Alfred de Musset : *On ne badine pas avec l'amour* — à un homme de Cinéma — Et quel homme de Cinéma !... René Clair.

Les hommes de Théâtre qui se sont plus ou moins improvisés réalisateurs de films sont innombrables et on peut prétendre que sans eux il n'y aurait pas eu de Cinéma. Georges Méliès lui-même qui fit de

l'appareil des Frères Lumière autre chose qu'un instrument à enregistrer les réalités quotidiennes : *Barque sortant du Port*, *Défilé du Régiment*, *Bocal aux poissons rouges*, *Déjeuner de Bébé*, et créa le spectacle cinématographique n'était qu'un homme de théâtre avorté et après lui ce fut à des acteurs : Charles le Bargy, Henry Roussel, Charles Burguet, Louis Mercanten, Léonce Perret que le Cinéma Français dut ses premiers films quand ce ne fut pas à un homme de théâtre complet comme le fondateur du « Théâtre libre » : André Antoine. Mais rares sont les hommes qui firent le chemin en sens inverse et qui, ayant réalisé des films, entreprirent de mettre en scène des œuvres théâtrales. Abel Gance, il y a quelques semaines, y échoua. Jean Renoir, l'année dernière, y réussit en mettant en scène son adaptation de l'œuvre de Robert Aldrich : *Le grand Couteau* et il vient, non moins heureusement, de diriger la mise-en-scène du ballet *Le Feu aux Poudres* dont il a écrit le livret pour Ludmilla Tcherina et sa compagnie et qui vient de commencer sa carrière au Théâtre Sarah Bernhardt.

Abel Gance, Jean Renoir : deux grands noms de l'art cinématographique français. En répondant favorablement à l'offre de Jean Vilar, René Clair fait de ce diptyque un triptyque... Non sans étonner certains de ceux qui croient le connaître et connaissent le mieux son œuvre.

Peut-être, en effet, de tous les auteurs de films français, René Clair est-il celui qui a le moins demandé au Théâtre de lui fournir de quoi mener à bien son œuvre cinématographique, de la trentaine de films qui composent celle-ci, trois seulement ayant pour point de départ une pièce de théâtre : *Le Chapeau de paille d'Italie* et *Les deux Timides* de Labiche et *Le Million* de Georges Berr et Guillemaud. Il est juste d'ajouter que René Clair a, une fois, sacrifié plus largement au Théâtre en faisant jouer au Théâtre des Ambassadeurs sous le titre : *Le Voyage à Washington* l'adaptation qu'il avait faite de l'amusante comédie de James Cain : *Born yesterday*. Mais ce n'est là qu'une parenthèse dans une des carrières les plus représentatives de l'art cinématographique français.

Etant donné ce peu de goût que l'auteur de *Sous les Toits de Paris* semble éprouver pour le Théâtre, d'où vient qu'il ait accepté de collaborer avec « le Théâtre National Populaire » pour la présentation d'une des œuvres les plus difficiles de tout le théâtre romantique ? Tout simplement de son amour pour Alfred de Musset. Il l'a dit avec sa gentillesse habituelle à un collaborateur du « Figaro littéraire » : Georges Ravon.

« C'est au cours d'une conversation avec Gérard Philippe tandis que nous tournions *Les grandes Manœuvres* que m'est venu le désir de monter *On ne badine pas avec l'Amour*. Gérard est mussetiste, aussi

passionné que moi. Il rêvait de jouer Perdican. Et il est Perdican, sur la scène, sur l'écran, dans la vie... »

Heureux hasard qui montre l'influence qu'un acteur peut avoir sur la naissance d'une œuvre aussi bien cinématographique que théâtrale. Heureux hasard auquel on ne peut se retenir de souhaiter une suite : voir René Clair filmer le chef-d'œuvre de Musset. Mais, lui ayant donné la vie de la rampe, consentira-t-il à lui donner la vie de l'écran ?

René Clair semble, en effet, avoir subi le charme de Théâtre car il a dit à Georges Ravon deux ou trois phrases qui pourraient porter ombrage au cinéma car elles semblent prouver que, pour un temps du moins, le Théâtre a dans son esprit pris le pas sur le Cinéma :

« —Vous comprenez, un film ne vit que durant sa naissance. Quels que puissent être les défauts qu'on lui trouve ensuite, il est devenu intouchable. Aussi ne suis-je jamais allé voir une de mes œuvres dans une des salles où elle passait. Tandis qu'une pièce enfin née reste à vous et ne repousse pas vos seins - Ah ! que c'est plaisant !

A quoi d'ailleurs, à quelqu'un qui lui demandait s'il allait continuer à travailler pour le Théâtre, il s'empressa d'ajouter :

—Continuer ? Je ne crois pas mais c'est amusant de faire un métier qui n'est pas le vôtre !

Ainsi René Clair reconnaît que le Théâtre n'est pas son métier, qu'il passe au « Théâtre National Populaire » d'agréables vacances et qu'on peut garder l'espoir et même la certitude de le voir revenir bientôt au métier qui est le sien et qui est de faire des films... de beaux films !

## L'AÉROPORT DE PARIS EST EN PLEINE TRANSFORMATION

*par Edmond DELAGE  
ancien Président de  
l'Académie de Marine*

Paris possède, comme on le sait, deux grands aéroports, celui d'Orly et celui du Bourget. Ils sont en pleine activité. Bien que le développement du transport en 1958 ait été relativement moins important qu'au cours des dernières années et ait à peine atteint 5%, les mouvements en 1958 se sont chiffrés par 116,915 avions contre 111,621 en 1957. Le nombre des passagers a été de 2.679.317 en 1958 et de 2.573.419 en 1957. Le fret s'est chiffré par 44.508 tonnes contre 42.512 l'année précédente. La poste a sensiblement augmenté, est passée de 13.648 tonnes en 1957 à 15.890 tonnes en 1958.

Il faut, d'ailleurs, remarquer que ce ralentissement relatif dans le développement des transports aériens parisiens en 1958 est un fait mondial, car le nombre des passagers transportés dans l'univers a été de 89 millions, ce qui révèle une augmentation de seulement 4% par rapport à 1957 au lieu de 12% entre 1957 et 1956.

Il est toujours intéressant de noter que les pointes du trafic sur les aéroports d'Orly et du Bourget ont pu être remarquées en été. Au mois de juillet, ils ont reçu 306.169 passagers. Les mouvements ont été de 11.844. La semaine la plus chargée a été celle du 27 août au 2 septembre : 72.164 passagers sont passés par les aéroports d'Orly et du Bourget. La journée du samedi 30 août a enregistré 12.056 passagers.

D'intéressantes innovations sont intervenues dans les grands aéroports parisiens. C'est en 1958, que, sur l'aéroport du Bourget, sont entrés en services réguliers les avions à réaction TU.104 exploités par l'Aéroflot de l'U. R. S. S. et la C. S. A., ainsi que le Boeing 707 qu'utilise la Pan American Airways. Cette mise en service d'appareils à réaction qui pose, d'ailleurs, à Paris, comme dans tous les grands aéroports mondiaux, des problèmes extrêmement complexes et difficiles, a entraîné, en septembre et en octobre, le déplacement d'Orly au Bourget de trois compagnies. Par contre la Lufthansa allemande a quitté l'aérogare nord en avril 1958 pour utiliser l'aérogare sud d'Orly.

Deux nouveaux services réguliers ont été inaugurés cet été par Air-Liban et Lebanese International Airways. La première compagnie utilise Orly, la seconde Le Bourget.

De même, la nouvelle ligne aérienne autrichienne a inauguré ses services entre Vienne et Le Bourget.

Il peut être intéressant d'analyser la nature des types d'avions régulièrement utilisés par les aéroports parisiens. Quarante-cinq types d'appareils ont, cette année, atterri sur ces derniers, y compris les « Britannia », les « TU.104 » et les Boeing 707.

Les appareils anciens, comme les D. C. 3. conservent la première place et assurent 20,3% du trafic total. Loin derrière eux viennent les Constellation avec 9,4%, les Viscount 800 avec 8,8%, les Viscount 700 avec 7,9%, les Convair 440 avec 7,5%, les Superconstellation avec 7,2% puis les D. C. 4 et D. C. 6 ferment la marche avec 6,4% et 5,8%.

Si l'on jette maintenant un coup d'œil sur la nationalité des avions, on constate que les avions français représentent plus de la moitié du trafic total. Viennent ensuite les américains avec 15,9%, les anglais avec 11,3% et, très loin derrière, les belges, suisses, hollandais et italiens, avec 3,7% pour les belges et 2,4% pour les trois autres.

Alors que jusqu'en 1958 Orly semblait devoir l'emporter définitivement sur son concurrent, Le Bourget a connu la plus forte augmentation. Mais le trafic total d'Orly reste voisin de deux millions de passagers, soit près de deux fois son trafic de 1954 et cinq fois son trafic de 1950. Le trafic-passagers total des deux grands aéroports parisiens a été, en 1958, égal à plus de deux fois celui de 1950.

Le trafic des marchandises est satisfaisant car, en 1957, il n'avait subi qu'une faible augmentation par rapport à 1956, étant donnée la diminution des importations par voie aérienne en provenance des pays d'Europe. Il a, l'an dernier, augmenté de 6,8%. Dans l'ensemble, le trafic fret de l'aéroport d'Orly a doublé entre 1953 et 1958, tandis que celui du Bourget n'a augmenté que de 30%.

Il est intéressant d'analyser la répartition du trafic aérien par régions. En 1958, le trafic aérien passagers de la métropole a donné le chiffre de 224.374 passagers en augmentation de 14,4% par rapport à 1957, celui de Londres, 465.138 passagers, en diminution de 10,6%. Le trafic total de l'Europe, moins Londres, s'est chiffré par 848.555 passagers en 1958, soit 6,7% d'augmentation. Le trafic d'Afrique du Nord a été de 356.354 passagers, soit en augmentation de 3,9%. Le trafic africain, moins celui d'Afrique du Nord, a été de 133.542 passagers, en augmentation de 12,7%. Le trafic avec l'Amérique du Nord a été de 218.526, soit 15,8% d'augmentation. C'est ce trafic avec l'Amérique du Nord qui révèle le développement le plus important et, une fois de plus, le transport aérien entre la France et cette région a dépassé le trafic maritime.

Un nouveau mode de transport révèle un développement rapide : c'est le trafic de l'héliport de Paris-Issy. Le service par hélicoptères entre Bruxelles et Paris, effectué par la Sabéna, a commencé en mars

1957 et s'est développé régulièrement en 1958. La compagnie belge a transporté entre les deux capitales 12.169 passagers à l'aide de 1.765 hélicoptères.

Les deux grands aéroports parisiens font l'objet de perfectionnements et de développements considérables, en particulier celui d'Orly. Alors qu'au Bourget un nouveau standard téléphonique a été mis en service, le 4 août, à Orly, des travaux énormes ont été poursuivis pour l'infrastructure. La piste Est-Ouest, fermée au trafic depuis le 1er mai, a été remise en service le 4 août avec un nouveau dispositif d'éclairage. La longueur de la piste sera portée à 3.300 mètres. Le service d'électricité de l'aéroport de Paris a profondément modifié le balisage de la piste et de sa ligne d'approche vers l'Ouest assuré par des projecteurs à incandescence et comportant, en outre, 17 feux à éclats utilisés par mauvaise visibilité.

L'ossature métallique du corps central de l'aérogare d'Orly a été poursuivie vigoureusement au cours de l'année dernière. 3.200 tonnes d'acier, soit la moitié du bâtiment, avaient été déjà mises en place en 1959. Des travaux véritablement colossaux sont prévus moyennant une dépense approchant 15 milliards de francs dont 11 milliards pour Orly seul.

En 1959, l'aéroport de Paris célébrera son dixième anniversaire. Sous l'impulsion d'un Président énergique, M. L. Couhé, les travaux destinés à adapter aux besoins sans cesse croissants de son trafic n'ont pas exigé entre 1949 et 1958, une dépense inférieure à 40 milliards de francs.

## INFORMATIONS TECHNIQUES

### *La production sidérurgique française en mars*

La production française d'acier brut a atteint, en mars, 1.277.000 tonnes, celle de fonte brute 1 million 51.000 tonnes.

Ces résultats dépassent assez largement ceux obtenus depuis octobre dernier.

Néanmoins, la production d'acier brut française n'a pas retrouvé en mars le niveau record atteint pendant le mois correspondant de l'année dernière. Elle lui reste inférieure de 4,6%.

Si l'on tient compte du nombre de jours ouvrables : 26 en mars 1958, 25 en mars 1959, l'écart se trouve ramené à 0,8%.

### *Construction automobile : la production de « Simca »*

En mars 1959, la production de « Simca » pour les seules voitures particulières et commerciales a été de 22.232 voitures contre 18.522 en mars 1958, soit un accroissement de production de 20%.

La production totale du premier trimestre 1959 s'est donc élevée à 61.773 voitures, contre 56.042 pour la période correspondante de l'année précédente.

\*  
\* \*

### *Construction automobile : Effort de production de la Régie nationale Renault*

Insensible au recul général de la production automobile française (environ 5%), Renault poursuit actuellement un effort qui doit aboutir, dans quelques semaines, pour la première fois de son histoire, à une production quotidienne de 2.000 véhicules.

Cette cadence permettra à la Régie — sixième producteur mondial, les trois premiers étant américain : General Motors, Ford, Chrysler — de menacer de très près ses concurrents directs, la British Motor Corporation et Volkswagen (qui produit actuellement 2.500 véhicules par jour) en maintenant, vis-à-vis d'eux, des prix de plus en plus compétitifs.

Aidée par un important programme étranger (Renault, premier exportateur français, a livré à travers le monde 135.000 véhicules en 1958, contre 91.409 en 1957) cette production a pu progresser, en outre, grâce

au succès croissant de la « Dauphine », (78.007 unités produites en 1956 ; 187.926 en 1957 et 280.604 en 1958) et aux ventes de la « 4 CV », qui ont certes baissé à l'apparition de la « Dauphine » (112.050 exemplaires en 1956 contre 71.069 l'année suivante), mais se sont ensuite stabilisées et ont même progressé : 73.420 modèles en 1958.

Actuellement, avec une production totale quotidienne de 1.790 véhicules de tourisme (dont 320 « 4 CV », 1.420 « Dauphine », 50 « Frégate », « Domaine » ou « Manoir ») et une cadence mensuelle de 812 fourgonnettes « 2101 » et de 1.681 véhicules industriels, la Régie frise de très près les 2.000 véhicules quotidiens.

Ce chiffre sera dépassé avec l'apparition imminente de deux nouvelles chaînes, celle du coupé « Floride » et celle du nouveau véhicule à usages multiples (traction avant, moteur Dauphine) qui pourront rapidement totaliser, à elles deux, 200 unités par jour.

*Victoire des voitures françaises  
dans le concours « Caltex Economy Test »*

Dans le « Caltex Economy Test » — qui est un concours de la moindre consommation d'essence réservé aux voitures automobiles — organisé par le Royal Automobile Club du Danemark, sur un parcours passant par Copenhague, Knokke-le-Zoute (Belgique), Nancy (France), Travemünde (Allemagne) et Arnhem (Hollande), la France est victorieuse cette année avec quatre voitures et deux équipages en tête du classement général, sept voitures dans les huit premières places et le Challenge des marques.

Quatre vingts équipages représentant différentes marques étrangères participaient à ce concours dont voici les résultats pour les premières places :

- 1.—M. et Mme Hebrard (France), « Dyna-Panhard » ;
  - 2.—Courbe-Molina (France), « Dyna-Panhard » ;
  - 3.—Bouvy-Fick (Hollande), Renault « Domaine » ;
  - 4.—Andersen-Johansen (Danemark) Citroën « I. D. 19 » ;
  - 5.—Dobler (Allemagne), « Borgward » ;
  - 6.—Maurer-Meyer (Allemagne), « D. S. 19 » ;
  - 7.—Berk (Hollande), Renault « Dauphine » ;
  - 8.—Chatterre (France), « 2 CV » Citroën.
- Challenge des marques : Renault.

(Ce classement général est établi selon un coefficient dont les facteurs sont la distance parcourue, le poids de la voiture et la consommation totale d'essence.)

Des deux « Dyna Panhard » qui terminent aux deux premières places, la première que pilotait M. Hebrard-Pineau de Toulouse, a consommé 4 litres 837 aux 100 kilomètres. Cette performance a été réalisée sur

un parcours de 1960 kilomètres comportant tous les échantillons d'itinéraires européens et de conditions atmosphériques : montagne avec neige, brouillard, plaques de verglas et pluies dans la Forêt Noire et les Vosges, grandes routes nationales françaises, belges et hollandaises, autoroute allemande avec moyenne horaire accélérée, traversée d'agglomérations urbaines telles que Hambourg.

Ces consommations minimales sont d'autant plus surprenantes qu'elles ont été obtenues pour les étapes des trois derniers jours par fort vent contraire.

*L'exportation des voitures françaises  
pendant les deux premiers mois de 1959*

Au cours des deux premiers mois de l'année en cours, la France a exporté 69.800 voitures particulières contre 48.792 lors des deux premiers mois de 1958. L'accroissement est surtout sensible pour les pays situés hors d'Europe, où les exportations passent de 17.110 en 1958 à 32.560 pour 1959.

Par contre, l'exportation de véhicules utilitaires connaît un léger fléchissement, passant de 8.807 pour les deux premiers mois de 1958, à 8.140 pour la période correspondante de 1959. La diminution résulte essentiellement du nombre de véhicules utilitaires exportés dans la Communauté, lequel est tombé de 5.499 en 1958 à 4.494 en 1959.

*Le « Griffon » bat le record du monde sur un circuit fermé  
de 100 km. à la moyenne de 1.640 km.*

Piloté par André Turcat, un « Griffon » construit par Nord-Aviation, a battu, le 25 février, à Istres, le record du monde de vitesse en circuit fermé.

La vitesse moyenne sur le parcours (trois bases séparées de 40, 40 et 20 kilomètres) a été de 1.640 km à l'heure (record précédent par « Douglas Skyway », 1.171 km à l'heure).

Le « Griffon » décolle à l'aide d'un turbo-réacteur, véritable tuyère dont les possibilités n'ont de limites que celles de l'échauffement du métal. L'altitude au départ du circuit était de 7.000 mètres, en fin de course, de 15.000 mètres.

L'exploit est d'autant plus sensationnel que sur une distance aussi courte pour un avion supersonique : 100 kilomètres, l'appareil doit virer deux fois, ce qui réclame du pilote un prodigieux coup d'œil et de l'engin une souplesse étonnante. Or, le « Griffon » a fait 500 kilomètres « de mieux » que son rival américain.

*Une « Alouette 2 » se pose sur un volcan en activité  
à 4.050 m d'altitude*

Un hélicoptère « Alouette 2 », vendu par Sud-Aviation à la société

Italconsul, effectuant des travaux géologiques en Iran, s'est posé, avec trois personnes à bord, sur le volcan en activité Khu y Taftan, point culminant du Bélouchistan, à 4.050 mètres d'altitude.

C'est la première fois qu'un aéronef se pose sur un volcan en activité, un tel atterrissage soulevant des problèmes délicats en raison des turbulences engendrées par le contact entre les couches d'air très chaud et les couches d'air très froid, ce qui provoque des « rabattants » et des « ascendances » particulièrement violents.

Le volcan même offrait une place très réduite pour l'atterrissage, qui eut lieu sur une surface piquée de trous d'où s'échappaient des fumées et du soufre en fusion.

Piloté par Charles Henry de Pirey, l'appareil avait à son bord le professeur Milli, géologue italien et M. Seargent, géophotographe britannique, qui désiraient tous deux étudier la structure volcanique du Khu y Taftan.

#### *Baptême de la « Caravelle Lorraine »*

Le premier biréacteur moyen courrier « Caravelle » livré à la Compagnie Air France a été baptisé « Lorraine », le mardi 24 mars.

Cette livraison vient se placer en avance sur les délais contractuels à la tête d'une série de 24 appareils commandés par la Compagnie Nationale. La « Lorraine » est la première des 17 « Caravelle » qui seront livrées cette année, la production devant être de quatre par mois en 1960.

A la suite des essais statiques dont les derniers résultats viennent d'être connus, le poids maximum au décollage de la « Caravelle », version série, a pu être porté à 43,5 tonnes. Par ailleurs, l'augmentation progressive de la poussée des réacteurs, passant de 10.400 livres anglaises à 11.400 en 1960 et à 13.000 pour les modèles qui seront fabriqués en 1961 fera que la vitesse de croisière de l'avion à 10.000 mètres sera de 800 kilomètres à l'heure et que finalement le poids total des « Caravelle » sera de 45 tonnes.

#### *Exportation des hélicoptères « Alouette » en Allemagne*

Le 24 mars 1959 a été signé à Coblenz, entre la Société Sud Aviation et la République Fédérale Allemande, un contrat d'achat de 130 hélicoptères à turbine « Alouette II » pour l'équipement de ses forces armées terrestres. Les premières livraisons commenceront au mois de mai. Le total des commandes d'« Alouette » s'élève ainsi à 469 appareils dont 229 pour l'exportation, destinés à 17 pays différents dont 10 en ont équipé leurs forces armées.

### *Trafic record en 1958 pour le port du Havre*

Au cours de l'année 1958, le port du Havre a enregistré un trafic record.

Comparé à celui de 1957 (dont les chiffres ont été rappelés entre parenthèses) le trafic s'établit ainsi :

Mouvement maritime : 9.748 navires sont entrés et sortis (9.503) jaugeant 41.193.258 tjn, tonnage record, (39.026.029). La jauge moyenne ressort à 4.226 tjn (4.107). L'augmentation est de 3% pour les navires, de 6% pour la jauge.

Passagers : 230.493 passagers du trafic international sont passés par le port (244.407). Les passagers de grande navigation ont été 157.649 (162.742) ; ceux de moyenne navigation 72.844 (81.665). Les pourcentages respectifs de diminution pour l'ensemble et pour chacune des catégories envisagées atteignent 6%, 3% et 11%.

Marchandises débarquées : un trafic record de 13.602.428 t a été réalisé (13.293.623). Les marchandises diverses interviennent pour 1.547.476 t (1.507.357), les charbons pour 551.060 (1.223.406), les hydrocarbures pour 11.503.892 t, record (10.562.860). L'augmentation est de 2% pour le total, 3% pour les divers, 9% pour les hydrocarbures, mais les charbons perdent 55% de leur tonnage de l'année précédente.

Marchandises embarquées : au total 2.527.715 t ont été chargées (2.396.539) soit 603.641 t de marchandises diverses et de provisions de bouche (489.309), 133.626 t de charbons et soutes solides (74.963), 1.178.425 t de produits pétroliers et soutes liquides (1.175.097) et 612.023 t d'eau douce (657.170). Dans l'ensemble, l'augmentation est de 5%.

### *Production des mines de fer françaises*

La production des mines de fer françaises a atteint, en février, 4.838.237 tonnes contre 5.229.531 tonnes en janvier.

Les exportations totales se chiffrent à 1.295.833 tonnes contre 1.378.986 tonnes.

### *Construction d'une usine d'uranium près de Narbonne*

A Malveysy, près de Narbonne (Aude), vient de s'achever la construction d'une usine d'uranium. L'établissement traitera des minerais uranifères pour en tirer de l'uranium naturel pur, destiné aux piles atomiques.

La production sera de 1.000 tonnes par an. Il n'y avait jusqu'à présent qu'une seule usine en France, celle du Bouchet, qui produit 300 tonnes d'uranium par an.

### *Projet de construction d'un nouveau Centre d'études nucléaires à Cadarache, dans la région d'Aix-Marseille*

Un important centre d'études nucléaires va être construit par les

soins du Commissariat à l'Energie Atomique, à Cadarache (Bouches-du-Rhône), lieu situé au confluent de la Durance et du Verdon, à 15 kilomètres de Manosque. Ce sera, après ceux de Fontenay-aux-Roses, Saclay et Grenoble, le quatrième établissement français de recherches consacré à l'étude des problèmes de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Les raisons qui ont poussé le C. E. A. à opter pour Cadarache sont multiples. Il n'était pas question, compte tenu de la politique de décentralisation prônée par les pouvoirs publics, de créer de nouvelles installations dans la région parisienne. Mais un tel centre devait se trouver à proximité d'une Université (en l'occurrence, Aix-en-Provence), afin de faciliter les échanges intellectuels indispensables au développement de la recherche et aux proches environs d'agglomérations assez importantes pour permettre le logement d'une partie au moins du personnel.

Le centre de Cadarache — qui coûtera une vingtaine de milliards — sera en premier lieu consacré à des études relatives au perfectionnement des modèles de réacteurs existants, notamment des réacteurs « ralentis » au graphite. Deux piles expérimentales seront construites à cet effet : « Pégase » et « Branda ». La pile-piscine « Pégase » est destinée à étudier les éléments combustibles qui seront employés dans les réacteurs de puissance refroidis par des gaz. C'est le cas notamment des piles dont la construction est assurée ou projetée par l'Electricité de France. « Branda », qui utilisera comme combustible l'uranium enrichi, permettra des recherches en vue d'obtenir des températures élevées, elles-mêmes de nature à autoriser l'emploi de turbines à gaz.

Un troisième réacteur sera également construit : « Rapsodie ». « Rapsodie » sera une pile à neutrons rapides refroidis à l'aide d'une circulation de sodium fondu.

## INFORMATIONS CULTURELLES

### *Joseph Kessel lauréat du Prix « Prince Rainier III »*

Le Prix « Prince Rainier III », d'un montant d'un million de francs, décerné chaque année par le Conseil littéraire de la Principauté de Monaco, à un écrivain de langue française pour l'ensemble de son œuvre, a été attribué, pour 1959, au romancier Joseph Kessel.

Parmi ses livres, il faut citer « L'Equipage », « Les Captifs », « Les Cœurs purs », « Nuits de princes », « Fortune carrée », « La Rage au ventre », « Le Bataillon du ciel », « Le Tour du malheur », « Témoin parmi les hommes », et le « Lion ».

Les huit premiers lauréats qui ont précédé Joseph Kessel au palmarès du « Prix Prince Rainier III » ont été : Julien Green, Henri Troyat, Jean Giono, Jules Roy, Louise de Vilmorin, Marcel Brion, Hervé Bazin et Jacques Perret.

### *Maurice Cury, lauréat du « Prix du Nouveau Roman »*

Le jury du Prix du « Nouveau Roman » a couronné Maurice Cury pour son livre « le Vélo ».

### *Gabriel Dheur et Henry Bauchau, lauréats du Prix Max Jacob*

Le Prix Max Jacob, fondé en 1950 et destiné à récompenser l'œuvre d'un poète, a été partagé entre deux lauréats.

Sur cinquante candidats, deux ont été finalement retenus : Gabriel Dheur, pour son livre de poèmes en prose « Monde Transparent » et Henry Bauchau pour son livre « Géologie ».

### *Le Prix Cazes à Jacques Peuchmaurd*

Le Prix Cazes (100.000 frs), appelé « le Goncourt du Printemps » a été décerné à Jacques Peuchmaurd pour son roman « Le Plein Été ».

Jacques Peuchmaurd est né à Clichy en 1925. Il a passé toute son enfance en Limousin et en Périgord, régions auxquelles il demeure très attaché. Licencié d'histoire et de géographie, il est entré après la guerre au Club d'Essai de la Radiodiffusion française où il a réalisé de nombreuses émissions documentaires et littéraires. Jacques Peuchmaurd dirige également le service de presse des éditions Bernard Laffont.

### *Le Grand Prix Catholique de Littérature*

Le Grand Prix Catholique de Littérature, d'une valeur de cent mille francs, a été attribué à M. Maurice Zermatten, pour son roman « La Fontaine d'Arethuse », par 7 voix contre 3 à M. David, pour « Les Survivants ».

Le lauréat, qui est suisse, est né en 1910 à St-Martin, en Suisse Romande. Il est professeur de langue et de littérature françaises au Lycée de Sion.

« La Fontaine d'Arethuse » relate l'histoire d'un prêtre de campagne, en lutte contre le matérialisme de la population d'un petit bourg et qui meurt, victime de machinations qu'il ne peut révéler, étant lié par le secret de la confession.

### *M. Francis Didelot élu président de la Société des Gens de Lettres*

La Société des Gens de Lettres vient d'élire comme Président M. Francis Didelot.

Le nouveau président de la Société des Gens de lettres est né à Madagascar en 1903.

Romancier de l'exotisme et du mystère, il a écrit notamment « L'Adventure caraïbe », « Le Septième Juré », « Faux Témoignage », et « Dernier Matin ».

Auteur dramatique, il a écrit entre autres le livret de l'« Atlantide » (créé à l'Opéra en octobre 1958) et les pièces radiophoniques « La Chasse aux hommes » (d'après Paul Vialar) et « Temps des hommes ».

### *Hommage du corps diplomatique Latino-Américain au professeur Paul Rivet*

Les représentants du corps diplomatique latino-américain en France ont offert, le 18 mars, un portrait du professeur Paul Rivet à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine de l'Université de Paris, dont une salle portera désormais le nom.

M. Jean Sarrailh, recteur de l'Université de Paris, les ambassadeurs des Républiques Latino-Américaines et de nombreuses autres personnalités françaises ont assisté à cette manifestation.

### *Jean Mordreuc, écrivain de la mer, Grand Prix du roman de l'Académie des Provinces françaises*

Le Grand Prix du roman de l'Académie des provinces françaises, doté de 150.000 francs, a été décerné à M. Jean Mordreuc, pour son roman « Epaves ». L'auteur, qui a toujours vécu dans des milieux de pêcheurs, est déjà lauréat du « Prix Marc Langlais » avec son premier ouvrage « Le Retour ».

### *Le 9ème « Prix Chatrian »*

Destiné à récompenser une œuvre littéraire concernant le rail et fondation internationale de tous les réseaux ferrés du monde employant du personnel de langue française, le « Prix Chatrian » — ainsi nommé en souvenir de l'associé d'Erkman, qui fit toute sa carrière de cheminot aux chemins de fer de l'Est — n'a pu être attribué cette année, le Jury — formé par moitié de personnalités du monde des lettres et du monde des chemins de fer — ayant décidé d'en reporter l'attribution à l'an prochain, les hautes fonctions exercées à la S. N. C. F. par M. Delacarte, dont l'œuvre avait retenu son attention unanime, ne lui ayant pas permis de présenter sa candidature. L'ouvrage de M. Delacarte a pour titre « Découverte du Rail ».

### *Les prix de la Société des Gens de Lettres*

Le Comité de la Société des Gens de Lettres a décerné le « prix Jean-Blaize » à Claire Goll et le « prix Alfred Mortier » à François Turpin.

### *Les prix régionalistes*

Le « prix Louis-Pergaud », décerné par l'Association régionaliste « Les Francs-Comtois à Paris », a été attribué à André Besson, né à Dôle, pour son roman « La Dame du val d'Amour ».

\*

\* \*

Pour son roman « La Foi de notre enfance », Gabriel d'Aubarède s'est vu attribuer le « prix Edmond-Jaloux », décerné par les Marseillais de Paris « pour glorifier la Provence et ceux qui lui font honneur ».

### *Marcel Gromaire, lauréat du Grand Prix national des Arts*

Le Grand Prix national des Arts a été attribué cette année au peintre figuratif Marcel Gromaire.

Ce grand prix, institué en 1952, est destiné à récompenser un artiste français (peintre, sculpteur, graveur ou architecte) dont la carrière fait honneur à l'art français.

Marcel Gromaire succède comme lauréat à Bissières, André Lhote, Louis Sue et Marcel Gimond.

Paysagiste, dessinateur et graveur, Marcel Gromaire est, de plus, avec Jean Lurçat, à la pointe du mouvement de rénovation de la tapisserie française.

### *Mme Simone Martin-Chauffier, « Prix Jeunesse »*

Le quinzième « Prix Jeunesse », d'une valeur de 200.000 fr., a été

décerné à Mme Simone Martin-Chauffier, pour son œuvre « L'Autre chez les Corsaires ».

Destiné à couronner un ouvrage écrit pour les jeunes, ce prix a été fondé en 1934 pour contribuer à l'essor et au renouvellement de la littérature enfantine. Le jury, que préside M. Charles Vildrac, se compose d'écrivains, de bibliothécaires et de membres de l'enseignement dont les activités sont axées sur l'éducation de la jeunesse.

La lauréate, qui est la femme de l'écrivain Louis Martin-Chauffier, est Bretonne et connaît de ce fait tout ce qui touche à la mer.

Auteur de deux romans autobiographiques, elle s'est consacrée, voici deux ans, à l'étude approfondie de la vie de son héros, le Maloin Duguay-Trouin.

Soucieuse de vérité historique, Simone Martin-Chauffier a relaté dans « L'Autre chez les Corsaires », les péripéties du deuxième voyage du célèbre marin en 1692 à travers les aventures de deux jeunes mousses embarqués sur le « Coëtquen » et dont la ressemblance constitue la trame et l'originalité de cette histoire.

#### *Le « prix Charles Monselet »*

Le « prix Charles Monselet », grand prix de littérature gastronomique, décerné par les poètes français, sous les auspices du Club Prosper-Montagné à un écrivain dont l'œuvre a poétiquement célébré la table et la cuisine françaises, a été attribué à M. Georges Rozet.

Le lauréat, qui est né en 1871, s'est retiré en Bourgogne en 1925 et fut un des créateurs du « Tastevin » en 1934.

Auteur de plusieurs romans, M. Georges Rozet a écrit également plusieurs pièces poétiques d'inspiration gastronomique.

#### *Inauguration de la bibliothèque « Paul Rivet » à Mexico*

M. Jaime Torres Bodet, Ministre mexicain de l'Education Nationale, et l'Ambassadeur de France au Mexique, ont inauguré, le 9 mars, la bibliothèque « Paul Rivet » à l'Institut Français de l'Amérique Latine, à Mexico. De nombreuses personnalités du monde de l'Université ainsi que des diplomates des pays de langue française assistaient à cette cérémonie.

L'action de M. Paul Rivet dans le développement des liens culturels et scientifiques unissant la France et le Mexique a été soulignée à cette occasion.

#### *Tournées à l'étranger du Théâtre Français*

Le Bulletin des Nouvelles Brèves du 25-2-1959 avait annoncé une tournée de la Comédie Française en Espagne, à partir du 17 avril, avec neuf représentations du « Jeu de l'Amour et du hasard », et de « l'Ecole des Maris ».

En fait, la tournée de la Comédie Française englobe les deux pays

de la Péninsule ibérique : le Portugal et l'Espagne. Dans ce dernier pays, cinq représentations seront données entre le 17 et le 23 avril à Barcelone et à Madrid. Ensuite, entre le 26 et le 30 avril, les Comédiens-Français seront au Portugal où ils donneront deux représentations à Lisbonne, une représentation à Coïmbra et une autre à Porto.

*Premier « Son et Lumière » français pour l'Acropole*

Le 15 mai prochain, sur l'Acropole, aura lieu la première représentation « Son et Lumière » organisée en Grèce par des Français au terme d'une convention signée entre l'Office national du Tourisme grec et le président de l'organisme français « Son et Lumière ».

1.540 projecteurs, installés sur la colline de la Pnyx, éclaireront le rocher de l'Acropole. 5.000 spectateurs pourront, en français, en anglais ou en grec, suivre l'histoire de l'Acropole à travers les siècles. Deux représentations seront données chaque soir, l'une en grec, l'autre en français ou en anglais, alternativement.

Ces deux commentaires seront accompagnés d'une musique du compositeur Petridis.

D'autres spectacles naîtront au travers de la Grèce : à Rhodes et au château des Chevaliers de Saint-Jean d'Acre où les représentations seront données en quatre langues : grec, français, anglais, allemand. Un peu plus tard, Delphes et le fort de Talamidi, à Nauplie, auront leur spectacle.

*Exposition « Le Corbusier » à Rome*

L'Exposition « Le Corbusier » a été inaugurée le 20 mars à la Galerie Nationale d'Art Moderne de Rome, par M. Giovanni Gronchi, Président de la République.

Cette exposition, qui a déjà été présentée en Allemagne, Suisse, Autriche, Hollande et Grande-Bretagne, est divisée en deux sections, la première, dédiée à l'œuvre de « Le Corbusier » et la deuxième à l'illustration de l'emploi des structures d'acier dans l'architecture moderne.

*Jacques Tati primé au festival de Mar el Plata*

Le festival cinématographique de Mar el Plata, qui a pris fin le 21 mars, a décerné à Jacques Tati le prix spécial du jury comme metteur en scène, acteur et auteur du film « Mon Oncle ».

*Simone Signoret, proclamée en Grande-Bretagne  
« meilleure actrice étrangère »*

La comédienne française Simone Signoret a été proclamée « meilleure actrice étrangère 1958 », pour son interprétation dans le film « Room at the top ».

Cette récompense lui a été attribuée par l'Académie du film britannique.

## UNE HISTOIRE VIVANTE DE LA LITTÉRATURE D'AUJOURD'HUI

par Jean Poilvet LE GUENN

*Portrait de l'auteur.*—

Pierre de Boisdeffre, né à Paris le 11 juillet 1926, poursuit depuis dix ans une double carrière administrative et littéraire. Son œuvre — de « Métamorphose de la Littérature » (Grand Prix de la Critique en 1950) jusqu'à « Des vivants et des morts », en passant par un « Barrès parmi nous » et un « Malraux » déjà classiques — constitue un vivant inventaire de la littérature de notre temps. Il a également publié un roman : « Les fins dernières », journal d'un écrivain condamné à mort pour collaboration avec l'ennemi, qui lui valut une certaine hostilité et duquel il tire quelque fierté.

Pierre de Boisdeffre dirige aux Editions Universitaires les collections « Classiques du XXème siècle », « Classiques du XIXème siècle » et « Témoins du XXème siècle ». Il collabore au « Monde », au « Journal de Genève », à « La Revue de Paris », à « La Revue des Deux Mondes », au « Mercure de France », à « Combat », aux « Nouvelles Littéraires » où il n'a jamais cessé de guetter, au créneau de la critique, l'assaut donné par les avant-gardes de tout ordre, aux forteresses traditionnelles du roman, du poème et de l'essai.

« Ce jeune homme myope aux cheveux en brosse, au visage poupin et à l'air un peu rieur, (ainsi le présente le « Dictionnaire des Contemporains » du Crapouillot en octobre 1958) est en réalité un grave et un ambitieux. Il rêve d'être l'Albert Thibaudet de sa génération. Il en sera peut-être le Henri Massis puisqu'il s'est fait « l'écouteur » de la jeunesse intellectuelle contemporaine tout comme Massis avant 1914. Ce qui le rapproche de Massis, c'est sa formation catholique, ce qui le rapproche de Thibaudet, c'est son amour de la littérature. Boisdeffre est un dévoreur de livres et fait partie de ces garçons dont Chardonne se demande quelquefois « quand ils ont le temps de lire puisqu'on les voit partout ». En quatre ans, ce qui est relativement court, il vient d'écrire une « Histoire Vivante de la littérature d'aujourd'hui ». Huit cents pages où sont relatés d'abord les événements littéraires de 1938 à 1958, ensuite où se trouvent 1.500 noms d'écrivains avec leur biographie et bibliographie.

« Pierre de Boisdeffre ne résiste parfois pas, dans l'écrit ou dans la parole, à une certaine pointe de méchanceté voilée qui a fait effleurer

aux lèvres de certains le mot « Jésuite ». Mais ne suffit-il pas que l'on soit intelligent, catholique et ironique pour que l'on vous colle au dos cette étiquette ? »

*L'œuvre.*—

Dédiée à R. M. d'Albérès et Alain Bosquet elle s'ouvre sur une citation d'Albert Thibaudet :

« La critique est mort-née, au principe et au cours de laquelle ne soit présent l'amour des Lettres. Il y a un amour des Lettres pour elles-mêmes, hors duquel il n'y a pas de critique ni d'histoire littéraire vivantes, comme il y a un amour physique du théâtre hors duquel il n'y a pas de vraie littérature dramatique, comme il y a un amour de l'Etat sans lequel il n'y a pas, dans un homme politique, d'âme politique. On voudra bien prendre ce tableau de la littérature française comme on a pris autrefois le « Tableau de Paris » de Mercier : l'auteur l'a d'abord écrit comme citoyen, bourgeois, badaud de la République des Lettres, ayant sa place à la terrasse du café de leur commerce, emboitant le pas à leurs musiques militaires, fier des monuments de sa ville et assidu aux séances de la société qui les conserve, faisant le matin sa tournée des œuvres nouvelles, en rapportant une sous le bras comme un melon bien choisi, abritant sous son parapluie la jolie idée qu'il aura suivie, comme dit à peu près Diderot, et se résignant d'ailleurs à ce que son idée ait été déjà plus ou moins suivie par Diderot ou par d'autres. Et je sais bien qu'il y a des formes plus héroïques et plus fulgurantes de l'amour des Lettres. Alors elles transcendent la critique. Elles n'appartiennent plus au bourgeois de la ville, mais au dominateur de la cité. Cette fonction de Périclès de la République des Lettres, qu'ambitionnait Brunetière, n'est pas notre plan ».

Cette première « Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui », publiée par « Le Livre Contemporain », témoigne d'une connaissance quasi encyclopédique de la production de ces vingt dernières années. La mise en place des œuvres nouvelles, si périlleuse lorsqu'il s'agit de l'actualité, s'est faite seulement en fonction de leur style et de leur genre, mais par rapport à une perspective historique ; les nouvelles générations littéraires prennent place, grâce à Pierre de Boisdeffre, dans une tradition vivante de nos lettres et s'inscrivent dans la grande métamorphose de notre littérature qu'ouvrait, voici cinquante ans, la révolution symboliste.

Tel quel, avec ses incertitudes, ses imperfections, ses inévitables erreurs, lot d'une critique vivante qui « ne saurait borner son inventaire aux formes ossifiées de la littérature non plus qu'aux écrivains entrés dans la lumière refroidie de l'histoire » ce livre marque une date et sera désormais le point de départ de toute enquête sérieuse sur la littérature d'aujourd'hui. La clarté du style, la multitude des citations et des dates,

la précision des notices, la table alphabétique qui clôt le volume, en font un inestimable instrument de travail en même temps que le plus agréable, le plus vivant et le plus attachant des guides.

L'auteur ne se dissimule, dans son avertissement, ni l'ambition d'un titre qui promet beaucoup et risque de ne satisfaire personne, ni les périls d'une entreprise semée d'écueils : « il s'agit de photographier un cheval au galop, d'inscrire dans un cadre durable un monde en devenir ».

Son but est de tirer dès maintenant les œuvres qui comptent du flot d'une production incessante, de désigner sans plus attendre ceux de nos contemporains que signale le caractère exemplaire de leur expérience ou de leur style.

Ce livre, ajoute-t-il, est une « histoire ». Ce n'est ni un pamphlet, ni une esthétique, ni même un manuel, encore qu'il participe à ces trois genres. « Il tente de situer les écrivains en fonction de leur avenir, de saisir les œuvres dans leur durée et d'enregistrer le mouvement d'une littérature où s'inscrivent des centaines d'efforts individuels. »

« Qui dit histoire dit héritage et tradition : la littérature de ces vingt dernières années n'est pas sortie toute armée du cerveau de quelques auteurs, eussent-ils nom Sartre ou Camus ; elle est la résultante de forces et d'influences qui ne datent pas toutes de ce siècle. On n'a donc pas hésité à rappeler ce que nous devons à d'illustres devanciers, à commencer par la grande génération symboliste avec laquelle débute la métamorphose de notre littérature. On ne s'étonnera donc pas de voir Gide et Valéry, Claudel et Maurras, Colette et Romain Rolland tenir leur place dans ce concert.

« D'une manière générale on a situé les œuvres, non à leur apparition dans le temps (où elles passèrent souvent inaperçues, comme le montre l'exemple de Claudel, de Gide ou de Valéry) mais en fonction de leur maximum d'influence : de ce point de vue Gide dispose de plus de pouvoir en 1947 qu'en 1897 ou même en 1909, Malraux en 1945 qu'en 1927 ou même qu'en 1933, Sartre en 1944 qu'en 1938 ; il faut attendre dix années pour que Julien Cracq trouve un public et la mort de Simone Weil pour que soit découverte son œuvre. En littérature non plus, il n'y a pas de génération spontanée ». Pierre de Boisdeffre évoque également les difficultés qu'il eut à résoudre en chemin.

« La première tenait à l'interférence de l'histoire littéraire avec l'histoire tout court. Aujourd'hui, en effet, l'histoire joue le rôle d'une transcendance et donne à chaque ouvrage son éclairage et sa signification ; il n'est pas d'écrivains qui ne soient, de gré ou de force, « engagés ». Nous n'avons pas cru qu'il fut possible de parler de la littérature d'hier sans évoquer les événements en fonction desquels se sont situés, qu'ils le voulussent ou non, nos écrivains. Nous aurions considéré comme une lâcheté de faire le silence sur le petit nombre de ceux qui, par faiblesse ou par ignorance, se sont accommodés de la présence de l'ennemi. On

s'en scandalisera peut-être ; mais Maurras, Brasillach et Drieu avaient leur place dans ce livre, au même titre que Romain Rolland, Saint-Exupéry et Jean Prévost, à qui va pourtant toute notre estime. On pensera peut-être que nous avons attaché trop d'importance à la vie de nos lettres sous l'occupation allemande, à la littérature clandestine ou à l'« épuration » littéraire : mais toutes trois font partie de cette histoire et nous n'avons pu les négliger. Bien entendu, cet ouvrage n'est pas une histoire politique, mais la politique y tient une place dans la mesure où elle s'est traduite dans les idées et dans les œuvres. »

« La seconde difficulté tenait au choix des œuvres. Avouons-le, à l'exception de celles qui, par leur masse, leur signification, leur influence, ont déjà pris leur place dans l'évolution de nos Lettres — les dernières sont celles de Giono, d'Eluard, d'Aragon, de Montherlant, de Saint-Exupéry, de Breton, de Drieu, de Malraux, de Sartre, de Simone de Beauvoir, d'Anouilh et de Camus — ce choix ne peut être qu'arbitraire. Ici, il a fallu parier. C'est en nous fondant sur notre seul goût, sans prétendre faire œuvre de juge, que nous avons mis en évidence Genêt, Becket ou Roger Vaillant, que nous avons accordé plus de place à Pierre Emmanuel qu'à Guillevic, à Françoise Mallet-Joris qu'à Françoise d'Eaubonne, à Roger Nimier qu'à Gabriel Véraldi, sans nous dissimuler ce que ces préférences pouvaient avoir d'injustifié, sinon d'injuste. Au surplus, il ne s'agissait pas d'établir un palmarès ou un bilan, mais de soumettre à l'épreuve d'une critique plus précise quelques œuvres tirées d'un vivier agité. Ne pas nous limiter à quelques dizaines de noms privilégiés (étant entendu que toute œuvre significative ferait l'objet d'une mention) nous aurait contraint à étendre ce volume aux dimensions d'un nouveau Littré. »

« La dernière difficulté, qui touche de près à la précédente, tenait au classement des œuvres. Celui-ci pose des problèmes quasi insolubles. Faut-il grouper les œuvres par époques, par générations ou par moments, par genres, par tendances ou par écoles en fonction du style, du thème ou du public, le débat reste ouvert qui oppose les « philosophes » de la littérature, à la manière de Nisard ou de Brunetière (ou, plus près de nous, de Georges Poulet, d'Albérès ou de Gaëtan Picon) et ses « historiens », de Thibaudet à Henri Clouard et René Lalou. Nous n'avons pas pensé qu'il fut d'adopter, pour une période aussi proche de l'actualité, une division systématique. Nous avons essayé de retenir de chaque critère ce qui servait notre dessein : nous avons classé ainsi, tour à tour, par générations et par genres. »

« Après un « Livre Premier » où la présentation des « témoins » majeurs de l'époque — de Sartre à Françoise Sagan — succède à un historique des vingt dernières années, de la « littérature engagée » à la génération de 1950, nous avons abordé la géographie des œuvres. Après un « prologue » dédié aux « vieux de la montagne » — les derniers

symbolistes — et à quelques maîtres, nous avons pénétré dans cette forêt vierge qu'est le roman d'aujourd'hui. Nos premiers pas étaient aisés puisque nous retrouvions les larges avenues ouvertes par la génération de 1885 — Martin du Gard, Romains, Mauriac, Chardonne, Morand, Jouhandeau — ou par celle de 1900 — Montherlant, Giono, Céline, Marcel Aymé, Audiberti. Ensuite il a fallu choisir, détacher quelques œuvres significatives du nouveau roman français, de Jean Genêt à Samuel Beckett. Sans ignorer la masse des écrivains fidèles aux procédés traditionnels du roman — d'Hervé Bazin à Michel de Saint-Pierre — nous tenions à faire une place à ce mouvement que, faute d'un terme meilleur, on peut appeler « l'Esotérisme » hier encore littérature d'initiés qui gagne aujourd'hui, avec Alain Robbe-Grillet, Michel Butor et Nathalie Sarraute, le grand public. Ainsi d'école en tendance, nous avons patiemment exploré les mille et un bosquets du jeune roman. »

« C'est en suivant la même ligne de crête — celle qui départage les « conservateurs » et les « révolutionnaires » du langage — que nous avons tenté d'explorer les aspects, multiples et apparemment contradictoires, de la nouvelle poésie française depuis les grandes figures de Supervielle, de Perse, de Jouve, de René Char, de Patrice de la Tour du Pin, jusqu'à cette avant-garde dont Henri Pichette, Yves Bonnefoy, Alain Bosquet sont aujourd'hui les représentants les plus assurés.

« Dernières étapes de notre périple : le théâtre (en insistant sur le théâtre d'idée et l'Antithéâtre) et la vie des Idées (non seulement l'essai, mais aussi la philosophie, la pensée politique, l'histoire et même les sciences, dans la mesure où elles informent la création littéraire, ont été l'objet d'un rapide survol). »

« Au terme de cet inventaire, nous avons dégagé quelques conclusions pour en arriver à poser cette question finale : notre littérature annonce-t-elle un nouveau langage de formes ? »

Dans un article publié par « Combat » et intitulé « Pierre de Boisdeffre, critique d'une génération », Alain Bosquet reconnaît à l'auteur deux vertus majeures : « il est sévère pour ses contemporains et il écrit une langue d'une excitante et belle aisance. Quand la sévérité rejoint le panache du style, nous pouvons compter sur des jugements dont le raccourci est un délice, de ces délices éclatantes... et impardonnables aux yeux de ceux qui en font les frais. Ainsi sur Sartre :

« Son influence est celle d'un éducateur puissant, du plus actif agent de démoralisation qu'ait connu la France depuis Gide. Mais son œuvre romanesque reste fragile ; trop d'idéologie l'encombre. Si le philosophe a déjà perdu une part de son crédit, il reste l'animateur : polémiste de classe, propagandiste habile, passionné, toujours clair. Le meilleur Sartre est là : un pyrotechnicien des idées. »

« Et sur Simone de Beauvoir :

« Ce ne sont ni l'intelligence ni le talent qui font défaut à Simone de Beauvoir, mais peut-être l'humilité nécessaire pour accueillir les dons spontanés de la vie. C'est peu dire que de noter qu'elle n'accède jamais à la poésie — et lorsqu'elle y tend, ses mots détonnent, comme une faute de goût... Cette œuvre d'une ambition toute masculine suscite plus de curiosité qu'elle n'exerce d'influence vraie. »

« Sur Malraux :

« Qu'attend-t-il, que veut-il, qu'espère-t-il ? Nul ne le sait. Depuis 1945, enveloppé d'éclatantes formules comme Moïse sous les éclairs du Sinaï, Malraux se tait. »

« Ou encore, cité par « Le Crapouillot » :

« Peu importe qu'il ait ou non descellé les bas-reliefs de Bentaï-Srai, dirigé lui-même la révolution chinoise, survolé la capitale de la reine de Saba, peu importe sa place exacte dans le drame puisqu'il fut à coup sûr le témoin : à tous les tournants du siècle il est là. A Shangaï quand se joue le sort du Kuomintang ; à Berlin pour sauver la tête de Thaëlman ; à Médelin avec l'aviation républicaine d'Espagne ; à Toulouse dans une prison de Gestapo où les F. F. I. le libèrent ; En Alsace à la tête de la brigade Alsace-Lorraine qu'il mène à la victoire en prenant grand soin d'épargner les églises ; à Paris, quand de Gaulle forme son cabinet d'union nationale. »

« Ailleurs, Pierre de Boisdeffre parle avec brio de la solitude de Montherlant qui a « quelque chose de stellaire, de minéral, qui effraie ». Il dit de Céline qu'il a été le premier à nous obliger à regarder l'homme dans un miroir souillé. Il qualifie excellemment Hervé Bazin de « dru, savoureux, rassurant. » Ce sont des trouvailles de cet ordre qui classent un livre et Pierre de Boisdeffre, quand il ne juge pas avec un rien de rapidité énervée, s'en montre prodigue. »

« Bien sûr, son ouvrage a des qualités qui dépassent ce bonheur de l'ellipse. Il sait, avec une clairvoyance réelle, flairer dans un magma inextricable la présence de la matière précieuse. C'est notamment le cas de ce qu'il appelle « le tournant de 1950 » : l'éloignement du roman existentialiste et de la littérature « engagée » au profit d'un retour vers la désinvolture sous le signe d'une acceptation de l'absurde... »

« Dans le domaine de l'essai et de la poésie il n'est point de querelle que l'on puisse lui chercher vraiment... Devant l'énorme avalanche du roman il est moins sûr de lui et il n'est pas certain qu'il réussisse toujours à situer avec justesse les promesses tenues, les promesses à moitié tenues et les promesses faussement tenues. On le trouvera bien circonspect pour Françoise Sagan, bien amical pour Roger Bésus, bien indulgent pour Michel de Saint-Pierre, alors qu'il fustige comme il convient des fabricants comme Paul Vialar. Il est intimidé par l'incompétente insolence de Jacques Laurent, ce qui est fâcheux, et parmi les disparus, il

attribue des qualités à Paul Gadenne qu'il ferait mieux de célébrer dans Henri Calet. Ce ne sont là que vétilles et encore pourrait-on en discuter. »

« Cela dit, l'ouvrage est d'une ampleur remarquable, d'une intelligence qui ne se dément pas, d'une clarté certaine. Pierre de Boisdeffre assume là une lourde responsabilité. Il lui faudra, tous les cinq ans, remettre à jour ce bilan. Et aussi supprimer quatre cents noms inutiles. La sévérité ne s'accommode pas de petits coups de chapeau par complaisance. Les laissés pour compte ne doivent pas encombrer ce qui est bien près d'être le palmarès rigoureux d'une génération. Il suffirait d'un rien pour que Pierre de Boisdeffre devienne le critique incontesté de cette génération. En fait il l'est déjà. Il ne faut pas qu'il s'embarrasse de scrupules à l'égard des cadavres, fussent-ils académiques ou académisables. Son livre fera date. »

(Documentation Office Français d'Informations Culturelles)  
*Un point de linguistique*

Dans un numéro de notre confrère « Le Monde », nous lisons l'information suivante : « l'Académie française a poursuivi sa révision du Dictionnaire en précisant le sens de « caracoler », défini précédemment par « faire des caracoles ». Quand il s'agit de cavalier, ont ajouté les Immortels, faire briller sa monture par des mouvements ou des allures variées. En parlant du cheval, s'égayer à sa fantaisie ».

Littré fait dériver caracole de l'espagnol « caracol » qui signifie limaçon, et cette origine a été adoptée comme telle.

Il nous a donc paru très intéressant de signaler l'étymologie que propose dans le journal turc « Istanbul » du 27 novembre 1958, le professeur Réchid Saffet Atabinen.

Le mot « caracol » en turc signifie : sentinelle, vigie, garde-côtes, garde-frontières, police urbaine, poste de surveillance terrestre et maritime, patrouille à cheval.

Etymologiquement, le terme turc de caracol est composé des mots « cara » qui veut dire terre, continent, et « col » qui vient du verbe « collamak » signifiant veiller, surveiller, garder, protéger.

Il est très probable que le mot « caracol » comme ceux de « horde » (du turc « ourdou » : armée), « uhlan » (en turc « bughlan » : jeune guerrier) « hussard » (« hazar » : cavalier, kiptchak d'avant garde), « barbacane » et certains autres termes militaires, proviennent soit de la période des grandes invasions, soit de l'époque des campagnes de l'Ordre Teutonique qui avait incorporé des régiments entiers de cavaliers turcs pour endiguer la marée russo-mongole au Nord, comme les Hongrois, les Ouzes et les Koumans au Sud, les Turcs occidentaux ayant toujours pris parti pour l'Europe.

J'ai retrouvé en 1928, nous dit Réchid Saffet Atabinen, des descendants de ces cavaliers kiptchacks établis depuis le XI<sup>e</sup> siècle en

Lithuanie orientale, dans les environs de Wilno, précisément aux frontières approximatives de l'époque entre la Chrétienté et l'Asie. L'héraldiste Dyadulcvitch a établi que les trois cinquièmes de la noblesse polonaise étaient d'origine kiptchak. »

Qui a raison : Littré ou Atabinen ? En tout cas, voilà bien une preuve supplémentaire de l'intérêt que l'étranger porte à la langue française. Et cela devrait nous réjouir.

*Marika KANARAKI*  
*Office Français d'Informations Culturelles*

## LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

### BIBLIOGRAPHIE HAÏTIENNE

ANNEE 1953

par Max BISSAINTHE

- ALCINDOR, Fernand, — La Contribution du Nord-Ouest à l'Indépendance Nationale. Port-au-Prince, Imp. du Séminaire Adventiste, 1953. 100 p. illus, 21 x 12 B. N.  
Parle particulièrement de Capoix-La-Mort originaire de ce département.
- ALEXANDRE, Pierre C, — Suggestions à propos de notre premier recensement général (Etudes démographiques). Port-au-Prince, Imp. Les Presses Libres, 1953. 55 p. 20 x 11.  
Collect. du Cent-cinquantième.
- AUGUSTE, Gérard Bonaparte, — Romances pour Ninoche ; poème. Louvain, Ed. Arta, 1953. 40 p., illus. 20 x 12.5.
- BELLEGARDE, Dantès, — Haïti et son peuple. Paris, Nouvelles Editions Latines, 1953. 121 p., illus., 17 x 11.
- BELLEGARDE, Dantès, Histoire du peuple Haïtien. Port-au-Prince, 1953, 365 p. 22 x 13.5.  
Imp. en Suisse ; à la fin, la constitution de 1950.
- BERNARD, Gérard C., — Mon âme nègre ! Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, 1953. 52 p. 24 x 14.  
Poèmes ; une illus. sur la couverture et la page de titre ; photo de l'aut., avant-propos de l'aut. p. 7 ; préface de *Jean F. Brière* : p. 9-11.
- BERVIN, Antoine, — Pantal à Paris. Collection du Sesquicentenaire de l'Indépendance d'Haïti. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 252 p. 21 x 9.5.  
Retrace, sur le mode satirique, les « aventures » de l'industriel *Pantaléon Guilbaud*, fabricant de cigarettes.
- BRIERE, Dilia Vieux, — Haïti, blue souvenir guide. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps. 68 p. illus. 17.5 x 10.  
Co-aut. — Cassagnol, Madeleine, (aujourd'hui Mme. Daniel Mallebranche).  
Destiné aux touristes Américains ; renseignements généraux sur Haïti et ses centres d'attractions.
- BRIERE, Jean Fernand, — Les horizons sans ciel. Province. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, (1953). 234 p. 18.5 x 11. 1ère partie d'un roman-autobiographie en 4 vol.

- BRIERRE, Jean Fernand, — Dessalines nous parle... Collection du Sesquicentenaire de l'Indépendance d'Haïti.  
Port-au-Prince, Imp. Henri Deschamps, 1953. 8 p.  
Long poème ; sur la couverture : le Drapeau National.
- \*BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, — Rapport au Gouvernement d'Haïti sur l'industrie de la tannerie et la formation professionnelle des artisans tanneurs. Genève, 1953. 39 p. miméog. 26 x 17  
En ex. : « Confidentiel » ;
- \*BUTRUILLE, R. Père B., — Une âme médiatrice : la Mère Aimée de Marie ; la première Haïtienne devenue Générale d'une congrégation religieuse d'Europe. Toulouse, Apostolat de la prière, 1953. 139 p. illus. 19.5 x 10.  
Il s'agit de Mlle Amélie Manigat, fille du Général Guillaume Manigat et cousine de M. Leslie F. Manigat dont il est parlé dans la préface.
- CAP-HAITIEN, Ville des merveilles... Port-au-Prince.  
Imp. de l'Etat, 1953. 114 p., illus., 24 x 15.  
Port. du Président de la Rép., de l'Ingénieur Clarence B. Moody ; nombreuses vues de la ville restaurée ; opinions de personnalités administratives, commerciales, etc... photo de la Citadelle Christophe sur la couv.
- CATECHISME FRANÇAIS-CREOLE A L'USAGE DES DIOCESES D'HAÏTI — Port-au-Prince, Imp. « La Phalange », 1953, 163 p. 18.5 x 13.5.  
Texte français aux pages de gauche et texte créole aux pages de droite.
- CELESTIN, Raphina C., — Commentaires à vol d'oiseau sur les événements de 1915. Port-au-Prince, Imp. du Séminaire Adventiste, MC LIII. 65 p. 22 x 12.5.  
Sur la couv. : Une longue citation d'Emmanuel Chancy.
- CELESTIN-MEGIE, Emile, — Ulrick Henry, poète. Port-au-Prince, Imp. Pierre-Noël, 1953. 35 p. 21.5 x 12.  
Concerne un jeune poète mort à 19 ans : ses poèmes et quelques discours prononcés à l'occasion de son décès, etc.
- CHARMANT, Dr. Rodolphe, — Vers les sommets ; par l'éducation et la santé. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 294 p. illus. 21 x 11.  
Rens. sur la Croix Rouge, notamment.
- CLOTAIRE, Félix — Istoua-Leson-dchoz-ijien-jéografi... 3ème part.  
Port-au-Prince, Centre de production de matériel éducatif, Oct. 1953. 36 p., illus. 18.5 x 14.
- \*COLUCCIO, Félix — Dicionario del folklore Americano ; prologo de A. Castillo de Lucas. Buenos-Aires, Guillermo Kralt, 1953. 320 p., illus.

- CONSTANT, Victor Nevers, — La vie à Port-au-Prince par l'image. A l'intention des petits campagnards et la clientèle des centres de désanalphabétisation des Masses. Collection du Centcinquantenaire de l'Indépendance d'Haïti. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 116 p., photo de l'aut. 14 x 26.5.  
 Nombreuses Photos de monuments, services publics, artisans au travail, scènes de carnaval avec commentaires, parfois en français, parfois en créole.
- CONSTANT, Victor Nevers, — Sept grandes figures de la vie culturelle Américaine. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 62 p.
- DAMBREVILLE, Raymond, — Carrefour (poèmes) ; préface de Maurice Casséus. Port-au-Prince, Les Presses Libres, 1953. 23 p. 23.5 x 14.
- DAUPHIN, Marcel, — Hommage au drapeau. Dix huit Mai 1803. Dix huit Mai 1953... Port-au-Prince, 1953. 8 p. 22 x 13.  
 En ex. : « Dieu et Patrie. Collège Jn-Jacques Dessalines. Je dois travailler au bonheur d'Haïti » ; poème extrait des « Cantilènes tropicales », livre de l'aut. Dédié à ses grands pères *Cicéron François et Edmond Dauphin*.
- \*DEBIEN, Gabriel, — Esprit Colon et esprit d'autonomie à Saint-Domingue. S. 1., 1953. 54 p.
- \*DEBIEN, Gabriel, — Les colons de Saint-Domingue et la révolution ; Essai sur le Club Massiac (Août 1789 — Août 1792). Paris, Lib. Armand Colin, 1953. 411 p. 24 x 13.  
 A la fin, liste des membres du Club.
- DEFAY, Louis, — Ceux de Bois-Patate (Souvenirs) Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 298 p. 19 x 19.5. Couv. illus.
- DELATOUR, Ferdinand, — Le Drapeau Haïtien ; causerie dite par... le Vice Consul d'Haïti à New-York... N. Y., Publications Printers corporation, Avril 1953. 22 p. 23 x 14.5  
 En français, puis en anglais.
- DELPHIN, Jacques, — Rythmes et fleurs ; poèmes. Port-au-Prince, Cie lithographique. 1953. 58 p. 17.5 x 12.
- DENIS, Lorimer, — Le musée du Bureau d'Ethnologie d'Haïti, Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, Mars 1953. 80 p. illus. 23 x 13.5 B N.
- \*DEREN, Maya, — Divine horsemen : the living gods of Haiti, N. Y., Tamers and Hurson, 1953. 340 p., illus., plates.
- DORISMOND, Jn-Baptiste, —  
 Sur les traces de Caonabo et de Toussaint Louverture ; poèmes caraïbes ; préface de Jean-Baptiste Dorismond... Port-au-Prince, imp. de l'Etat, 1953. 246 p. 21 x 12

- Pub. sous le pseud. : Desroussels, Félix.
- DEVAUGES, Roland, — Une capitale antillaise : Port-au-Prince (ext. de la Revue « Les cahiers d'outre-mer », 1953) 40 p.
- DORSINVILLE, Luc, — Toussaint Louverture, Général Haïtien. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, 1953, 63 p. « Collect. du Cent-cinquante-naire de l'Ind. d'Haïti ».
- DORSINVILLE, Roger, — Pour célébrer la terre, un poème de... ; dessin original de Luckner Lazare, Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres. », S. D.  
39 p. 27 x 16.5.
- DUC, Gérard, — Les trésors du Roi Christophe. Port-au-Prince. Imp. « Les Presses Libres », S. D.  
1953, 95 p. 19 x 11.5.  
Roman à caractère historique ; parut d'abord en feuilletons dans « Le National ».
- DUSSECK, Pierre, — Mea Culpa ; le jeu, ses dangereux dessous et ses funestes effets... Port-au-Prince. Edition-Vétéran, Année 1953. 43 p. illus. 17 x 11.  
Photo de l'aut. ; avant-propos et « In memoriam » de l'aut. p. 1-6 ; nouvelle édition conforme, à part les 6 dernières pages qui ont été ajoutées.
- FAUBLAS, Lélío, — Ann konté, ann kalkulé... Dezièm parèt... Port-au-Prince, centre de production de matériel éducatif, Oct. 1953. 30 p. illus. 18.5 x 14.  
2ème édition.
- FAUBLAS, Lélío — Du créole au Français... 1er livret... 2ème édition. Port-au-Prince, Centre de production de matériel éducatif, Oct. 1953. 24 p. 18,5 x 12.  
l'aut. alors chef de la Direction Générale de l'Education des adultes (Dép. de l'Education Nationale).  
1ère édition Juin 1950 (16 p).
- FAUBLAS, Lélío, — M. Ap aprann li... 3ème Parèt... Port-au-Prince, 1953, 24 p.  
Ex. Direction Générale de l'Education Nationale. Section de l'Education des Adultes.
- FIGARO, Georges J., — Le papillon noir. Port-au-Prince, imp. de l'Etat, 1953. 21 p. 20.5 x 11.5.
- \*FOOD AND AGRICULTURE ORGANISATION, — Prospect for Agricultural development in Latin America. Rome, Juillet 1953. 146 p. mimeog. Cet organisme est souché à l'organisation des Nations Unies.
- FOUCHARD, Jean, — Les marrons du Syllabaire. Port-au-Prince, Editions Henri Deschamps, 1953. 167 p. 20.5 x 12. Montre avec bonheur que, chez les noirs et jaunes de la colonie de Saint-Domingue, l'ins-

truction, si elle était rudimentaire, existait quand même jusqu'à un certain point ; abondantes reproductions de pièces anciennes, lettres d'esclaves, etc. Livre fouillé, le premier d'une Série comprenant l'histoire littéraire d'Haïti, que l'auteur qui habitait alors Paris, était en train de préparer. (parus depuis)

FOUGERE, Mme. J. Im., — Hymne patriotique du Cent-Cinquantenaire ; dédié à Son Excellence le Général Paul E. Magloire. Les Cayes, 1953.

Musique : Mme. Fougère.

Paroles : Edmond Ligondé.

En ex. : A l'appel du Président Magloire, les Cayes répond : Présent, au rendez-vous du cent-cinquantenaire...

\*GRAY, Harold E., — Rapport au Gouvernement de Haïti sur les essais effectués pour éprouver l'efficacité de petits silos à grains, par..., Spécialiste de l'emmagasinage des grains. Rome, Juin 1953.

22 p. miméog. dont 9 tabs.

« Programme élargi d'Assistance technique — F. A. O. — Rapport No. 124 ».

\*GUILLARD, Elizabeth, — Rapport contenant divers projets de services sociaux à réaliser en Haïti ; préparé par... expert désigné par l'Administration de l'Assistance Technique des Nations Unies. N. Y., Sept. 1953. 136 p. miméog.

HAITI-AGRICULTURE-D. G. A. — Loi du 14 Septembre 1953 sur les sociétés coopératives. Port-au-Prince 1953, miméog.

HAITI-AGRICULTURE-D. G. A. — Organisation et fonctionnement des Sociétés coopératives en Haïti. Port-au-Prince, (1953) p. miméog. et 3 tabs.

On y trouve notamment la liste des coopératives par localité au 1er Sept. 1953.

HAITI-AGRICULTURE-SCIPA, — Nivellement des terres, méthodes d'utilisation d'équipements lourds. Port-au-Prince. 1953.

HAITI-AGRICULTURE-D. G. A. — ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE, — Programme des Etudes Agronomiques.

Port-au-Prince, imp. de l'Etat, Juillet 1953. 45 p. illus. 23 x 12.5.

L'école fait partie de l'Université d'Haïti.

HAITI-AGRICULTURE-D. G. A. SERVICE DE L'EXTENSION AGRICOLE, — Comment organiser une coopérative. 1 - Méthodes d'approche. Bulletin à l'usage des Cercles d'Etudes Coopératives, publié par la Section des coopératives, Service de l'extension agricole... Damien, Haïti. Port-au-Prince.

En ex. : « Série sur la coopération agricole ».

HAITI-AGRICULTURE-D. G. A. — SERVICE DES EAUX ET FORETS,  
— Fête de l'arbre. Mai 1953. Port-au-Prince, imp. de l'Etat, 1953.  
29 p. 11 x 19.5.

Préparé par le Service de conservation du sol et des forêts. Contient : « Conservons nos ressources naturelles » par *R. L. Ambroise*, Directeur de ce service, et « Protégeons nos forêts, aimons nos arbres » par *Félix Corneille*, Chef de la Section des forêts ; puis (p. 25-29) la liste de « quelques-uns de nos bois économiques et leur utilisation. »

HAITI-EDUCATION NATIONALE-DIRECTION GENERALE — English teaching project. Unit 1 - Christmas in the United States. English teaching project. Unit 2. A Christmas Carol, by Charles Dickens. Port-au-Prince, Centre de production de matériel éducatif, Oct. 1953. 27 p. 18.5 x 15.

HAITI-INTERIEUR-ARMEE D'HAITI, — Notes historiques, Armée d'Haïti (1915-1950) Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1953. 61 p. Coll. du Tricinquantaire, de l'indépend. d'Haïti.

Publié par le Q. G. de l'Armée, traduit de l'Anglais par feu le Lieutenant *Willy Laraque*, suivant un manuscrit préparé par l'Administration américaine de l'Armée (1934) et récemment publié en Anglais.

HAITI-PRESIDENCE-S. I. P. P. —

HAITI CHERIE, — Photographies et texte de *Marcel Isy-Schwartz*. Port-au-Prince, Editions Henri Deschamps, 1953. 207 p. 30 x 18.5.

Plus album de propagande que livre ; contient des vues de sites, monuments, hôtels, etc., et surtout des images splendides de notre flore et notre faune marines. Toutes les images sont tirées du film que *M. Isy-Schwartz* a réalisé au début de 1953, en partie pour compte du Gvt. Belle édition cartonnée, sur papier glacé.

HAITI-PRESIDENCE-SIPP, — 1803. Liberté ou la mort. 1953. L'Union fait la force. Collection du Cent-cinquantaire, Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 20 p. 27 x 19.

Sur la couv., le drapeau national. Renseignements sur les dimensions et les couleurs de notre drapeau ; port. de *Dessalines*, *Pétion*, le Président *Magloire*. Contient : « Arcahaie, haut lieu de l'histoire ». Signé de : « Un des membres du Comité des Sciences Sociales », « un drapeau bleu et rouge » et « Baptême de gloire », du *Dr Clément Lanier* ; « Au milieu des flammes », pièce patriotique en deux actes et quatre tableaux, par *Jean F. Brierre* et *Clovis Bonhomme* et « C'était à l'Arcahaie », poème de *Regnor C. Bernard*, pièce et poème primés aux concours organisés pour la fête du drapeau. C'est d'ailleurs à l'occasion de cette fête (18 Mai 1953) que fut publiée la plaquette.

- HAITI — PRESIDENCE — SIPP, — Programmes et réalisations. 1952-1953. Quand un chef nous parle... Collections du Cent-Cinquante-naire. Juillet 1953. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, 1953. 67 p., illus. 2 L. 5 x 11.5.
- HAITI — RELATIONS EXTERIEURES, — Guide des Consulats; à l'usage des Agents Diplomatiques et Consulaires de la République d'Haïti. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, Novembre 1953. 87 p. 23 x 12.
- HAITI — SANTE PUBLIQUE — Rapport annuel bio-statistique du Service de la Santé Publique 1948. Port-au-Prince, Imp. H. Deschamps, 1953. 172 p. tabs.
- HAITI — TRAVAIL, — La politique sociale du Gouvernement du Président Paul E. Magloire et la protection des enfants en service. Port-au-Prince. Centre de production de matériel éducatif, Mai 1953. 10 p. illus. 18 x 11.5.
- HAITI — TRAVAIL — IDASH, — Guide de l'employeur. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, (1953) (56 p.) 23.5 x 14.5.  
Résumé de la loi sur les Assurances Sociales du 19 Oct. 1951.
- \*HARGREAVES, George H., — Manuel (théorie et pratique de l'irrigation) par..., ingénieur civil. Port-au-Prince, Septembre 1953. 36 p. miméog.  
En Ex. : « Département de l'Agriculture. SCIPA ».
- INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI, — Commémoration du Cent-cinquantième anniversaire de la proclamation de l'indépendance d'Haïti. Toussaint Louverture et l'Indépendance d'Haïti. Exposition... inaugurée officiellement le lundi 28 Décembre 1953... par Paul E. Magloire, Président de la République. Port-au-Prince, Centre de production de matériel éducatif, Déc. 1953. 33 p. 29 x 24.5. Catalogue détaillé de toutes les pièces exposées, notamment.
- LAMY, Amilcar — Législation (lois des 10 et 18 Avril 1807 sur la gendarmerie et sur la Police et Arrêté du 20 Décembre 1808). Déjà sous Pétion (Extrait) Port-au-Prince, Faculté de Droit, 1953. 7 p. illus., 26.5 x 17.5.
- LAMY, Amilcar, — Nationalité, Port-au-Prince, imp. de l'Etat, 1953. 47 p.  
« Lois et Conventions-Doctrine, jurisprudence et répertoire ». Coll. du Cent-cinquante-naire.
- LATORTUE, C., — Les sons par l'image ; 2ème livret ; ouvrage autorisé par le Département de l'Education Nationale. Port-au-Prince. imp. La Phalange, 1953. 98 p., illus. 22.5 x 13.  
Le 1er livret avait paru la même année.
- LAURENT, Gérard M., — Toussaint Louverture à travers sa correspondance. Port-au-Prince, 1953. 480 p. 21 x 10. imp. en Espagne. Sur la Couv. « Tricinquante-naire de la République d'Haïti. 1804-1954 ».

- LAUTURE, Julien, — Les caisses populaires en Haïti. Port-au-Prince, Juillet 1953. 39 p  
Imp. selon le système en usage au centre de production de matériel éducatif ; pub. sous l'égide du SCIPA (Dép. de l'Agriculture).
- LEBON, Antonio, — De la liberté à la Morale (un problème sur la connaissance) Port-au-Prince, 1953. 15 p. miméog. 22.5 x 13.  
En ex. : Le Miroir.
- LEBON, Antonio, — Sous les gouttières de la nuit ; préface de Georges Léon-Emile. Port-au-Prince, Imp., V. Valcin, 1953. V. 25 p. 23 x 13  
Introduction de l'aut. : p. III-V ; poèmes.
- LEGENDRE, Franck, — Recueil de législation ouvrière. Port-au-Prince, imp. « Les Presses Libres », 1953. 188 p.
- LEMAIRE, Emeline Carriès, — Hommage à Simon Bolivar el Libertador, à l'occasion du dévoilement de la Statue de Bolivar, dont du Gouvernement Vénézuélien au Gouvernement Haïtien. Poèmes en Espagnol, en Français et en Anglais.
- LEON, Dr. Rulx, — Les maladies en Haïti ; collection du tri-cinquante-naire (1804-1954) Port-au-Prince, imp. de l'Etat, 1953 XXXIII, 345 p. 18 x 13.5.
- LHERISSON, Dr. Camille, — La leçon de l'histoire ; le drapeau, idée nationale... Discours prononcé le 17 Mai 1953 par le... Publication du Comité Exécutif du Cent-cinquante-naire de l'Indépendance nationale.  
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953, 19 p. 24 x 14.  
Avant-propos de Roussan Camille. Une citation extrêmement importante (p. 17) de M. de St. Mansay au Général Quentin sur la cupidité des généraux français en 1803 à St. Domingue.
- LHERISSON, Justin, — Zoune chez sa nainaine ; fan'm gain sept sauts pour li passé ; 2ème édition. Port-au-Prince.
- LIGUE FEMININE D'ACTION SOCIALE, — Femmes Haïtiennes. Port-au-Prince, imp. H. Deschamps, (1953) 263 p. 20 x 12.5.  
Coll. du Tricinquante-naire de l'Indépendance ; préface de Dantès Bellegarde, introduction de Marie-Thérèse Colimon. M. Max Bis-sainthe avait pour la préparation de ce livre, gracieusement fourni les résultats de ses recherches généalogiques, notamment en ce qui concerne la Reine Marie-Louise d'Haïti, son acte de baptême à l'Eglise St. Nicolas de Pise, la maison qu'elle habita, Plaza Dante, etc...
- \*LIN, S. Y., — Fish culture project en Haïti by..., fish culturist, Food and Agriculture organisation of the United Nations. N. Y., (1953) 15 p. miméog.
- LOUIS, Marceau, — L'Impératrice Marie-Claire Heureuse d'Haïti ; collection du cent-cinquante-naire. Port-au-Prince, imp. de l'Etat, (1953) 64 p. 19.5 x 13.

- LOUIS, Marceau, — Maria Luisa de Haïti... Buenos Aires, Editorial Raiga, 1953. 86 p.
- LUBIN, J. Dieudonné, — Héros et héroïnes de la liberté d'Haïti et du monde...  
Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 89 p. illus. 21.5 x 12.5.
- \* MABILLE, Gilbert, — Rapport de mission de..., Expert en Administration Publique de l'organisation des Nations-Unies, Chargé de mission en Haïti du 6 Février au 6 Avril 1953, à l'administration de l'Assistance Technique de l'organisation des Nations-Unies, Division de l'Administration Publique. 21 p. miméog.  
Pub. dans la suite en polycopie cartonnée.
- \* MC CONNELL, H. Ormonde, — You can learn creole ; a simple introduction to Haitian creole for english speaking people ; how to pronounce creole words ; the elements of creole grammar, simple exercises with key dictionary of about 2.000 basic words and one hundred creole proverbs, by... (and) Eugène Swan... Port-au-Prince, imp. de l'Etat, 1953. 106 p. 24.5 x 14 B N.
- MANIFESTE DU CONGRES DE LA J. O. C. CENTRO AMERICAINE ET DES CARAIBES, — Tenu à la Havane du 7 au 15 Février 1953. Port-au-Prince. (1953) 4 p. miméog. 2 L. 5 x 14.  
Présentation en brochure.
- MARS, Dr. J. Price, — La République d'Haïti et la République Dominicaine ; les aspects divers d'un problème d'histoire, de géographie et d'ethnologie. Port-au-Prince, 1953. Vol. 22 x 13.5.  
1er vol. : 335 p., 2e. Vol. : 229 p., imp. en Suisse.
- MARS, Dr. Jean Price, — Les survivances africaines dans la communauté Haïtienne (L FAN — Dakar, 1953) p. 249 — 253. Cité par Maurice Lubin (Optique No. p.)
- MATHELIER, Clément, — Un plan d'étude ; comment se donner un bon vocabulaire... Book one. Port-au-Prince, Imp. V. Valcin, S.d. (1953) 25 p. 23.5 x 12.5.  
Il s'agit de l'étude de l'anglais.
- MATHELIER, Clément, — Un plan d'étude pour l'apprentissage de la langue espagnole à l'usage des élèves de la septième à la troisième : première partie. Port-au-Prince, imp. V. Valcin, 1953. 10 p. 23 x 12
- MINUTY, Julien V., — Orchidées ; poèmes. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 49 p. 17.5 x 10.
- MORISSEAU-LEROY, Félix, — Antigone en créole. Pétion-Ville, « Culture », 1953. 74 p. 21.5 x 14. Pub. par le Centre de production de matériel éducatif de Port-au-Prince, Tirage spécial (cartonné).
- MORISSEAU-LEROY, Félix, — Diacoute. Port-au-Prince, Imp. Des-champs. 1953. 30 p. 19 x 12.

Au bas de la couv. « Culture ». Le 1er en date des recueils de poèmes créoles ; une édition de luxe, cartonnée et une édition populaire à bon marché.

MORTES, Roger L. F., — Directives Route. Port-au-Prince, Imp. (1953. 28 p. 22.5 x 13 B N

Tiré du « Premier C. E. P. Route (1er degré) par Roger L. F. Mortès,...) Sur la couv. : publication officielle des Scouts d'Haïti.

ORIOU, Raymond Bessières, — Aperçu sur la géographie, la cartographie et la géodésie en Haïti, par..., Sous-Lieutenant-Ingénieur, Armée d'Haïti. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 101 p. illus. 22 x 10.5  
L'aut. alors Sous-Directeur du Service de géodésie et de cartographie.

PAPILLON, Pierre, — L'âme qui meurt, roman. Port-au-Prince, Les Presses Libres, (1953) 120 p. 21 x 13.

PETRUS, Dr. Edouard, co-aut. — La campagne anti-pianique en Haïti (Bulletin de l'O. M. S. — 1953 — p. 261-271).

(Cité par Maurice Lubin) Optique 1953.

PRESSOIR, Dr. Catts, — Historiographie d'Haïti. Mexico, Editorial Fournier. 1950, 298 p.

Co-aut. : Trouillot, Henock et Ernst.

Pub. par l'Institut Panaméricain d'Histoire et de géographie.

RIGAUD, Milo, — La tradition Vaudou et le Vaudou Haïtien (son temple, ses mystères, sa magie) ; photog. de Odette Mennesson — Rigaud.

Paris, Niclus, 1953. 433 p., illus., 21 x 14.5.

SENAT, — Règlement Intérieur. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 36 p. 23 x 13.

SOCIETE MEDICALE HAITIENNE DU NORD, — Bulletin trimestriel. Janv.-Fév.-Mars 1953 No. 1.

Comité Directeur : Dr. René Nicolas, Président ; Dr. Jean E. Bourand ; Vice-Président : Dr. Richard Nemorin, Trésorier : Dr. Auillon Durosier, Secrétaire.

Cap-Haïtien — Imp. Almonacy.

STERLIN, Philippe, — 3 contes ; présentés par.. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1953. 78 p. 14.5 x 10.5.

## UNE GALERIE DE JACMELIENS

par Maurice A. LUBIN

Nous aimerions retracer l'histoire de notre région et mettre l'accent sur les différentes personnalités qui ont contribué, à travers le temps, à sa prospérité, ou mieux à son illustration. L'absence de documents nous empêche de donner suite à un si naturel élan de notre filiale gratitude.

Toutefois il nous est agréable de présenter cette galerie. Elle comprend en tête de liste celui qui eut l'honneur de signer, à titre de JACMELIEN, l'Acte de naissance de notre pays : puis viennent, par ordre chronologique, tous les concitadins qui ont occupé — il n'y eut qu'un seul — la première Magistrature de l'Etat ; qui ont été membres de Gouvernement provisoire ; qui ont dirigé des Secrétaireries d'Etat.

Elle contient en outre les noms des Sénateurs, des Députés, des Juges en Cassation, — et pour étendre notre hommage à l'éducation — de tous les Directeurs du vieux Lycée Pinchinat.

Cette galerie que nous aurions voulu être complète, écarte, sans doute, des noms qui devraient y prendre place. Elle n'a que le mérite de distinguer des personnages qui ont pu être acteurs de bien des événements ou qui ont été témoins de tout ce qui a valu à notre région son renom de prestige, de bravoure et de fierté.

Nous serons toujours heureux de marquer notre sympathie à toutes les figures de Jacmel et des autres localités de la région dont les noms nous échappent et nous sommes disposés à les porter au palmarès, si les uns et les autres veulent bien nous faciliter la tâche en nous communiquant toute documentation ou en nous faisant toute suggestion et remarque. Nous les remercions par anticipation.

### 1) Signataire de l'Acte de l'Indépendance

MAGLOIRE AMBROISE, au grade de Général de Brigade.

Né vers 1774 — si nous nous basons sur un acte trouvé aux Archives. Affranchi très tôt. Mort le 7 décembre 1807, à l'âge de 33 ans.

### 2) Président d'Haïti

MICHEL ORESTE (Né le 8 Avril 1859, Mort le 28 Octobre 1918 à New York).

26ème Président d'Haïti (du 4 Mai 1913 au 27 Janvier 1914).

3) *Membres de Gouvernement Révolutionnaire ou Provisoire*

ANDRE PILIE (Né en 1780 — Mort le 12 Mai 1851 à 71 ans.

Chargé du Pouvoir Exécutif, puis Membre du Pouvoir Exécutif avec Jean Chrysostome Imbert, Général Lamitié, Jean Paul et Joseph Dieudonné (du 13 Mars 1843 — 21 Mars 1843).

ULTIMO LAFONTANT (Né en 1827, mort le 31 Juillet 1897).

Membre du Gouvernement Provisoire de 1867.

4) *Secrétaires et Sous-Secrétaires d'Etat*

ANDRE PILIE (Né en 1780 — Mort le 12 Mai 1851, à 71 ans.

Secrétaire Général du 20 Février 1842 au 13 Mars 1843.

ULTIMO LAFONTANT (Né en 1827, selon un renseignement de M. Max Bissainthe, d'accord avec l'acte de mariage attestant que l'intéressé s'est marié à 24 ans le 15 Janvier 1851 — Mort le 31 Juillet 1897.

Ministre du Commerce du 21 Mars 1867 au 6 Mai 1867 puis Ministre de l'Instruction Publique du 6 Mai 1867 au 21 Juillet 1867.

JEAN FRANÇOIS DESILUS LAMOUR (Né le 25 Octobre 1833, marié à 26 ans le 24 Novembre 1859, assassiné à Port-au-Prince le 30 Juin 1879 à 46 ans.

Ministre de la Justice et de l'Instruction Publique du 29 Juin 1871 à Janvier 1872.

JEAN FRANÇOIS (Né en 1808 — Mort le 18 Avril 1863 à 55 ans.

Ministre de la Justice, de l'Instruction Publique et des Cultes du 26 Juillet 1847 — 30 Septembre 1847.

PHILIPPE HANNIBAL PRICE (24 Avril 1842 — Mort à New York le 1er Janvier 1893.

Ministre des Finances, du Commerce et des Relations Extérieures du 24 Avril 1876 au 20 juillet 1876.

THIMOGENE LAFONTANT (Né vers 1830 — Mort à Jacmel le 18 Octobre 1907.

Ministre de la Justice, de l'Instruction Publique et des Cultes (du 24 Mars 1876 à Juillet 1876) — (du 3 Novembre 1879 à Janvier 1880).

FRANÇOIS MASSILLON LAUTURE (Né le 5 Novembre 1843 — Mort le 2 Décembre 1920).

Nommé le 7 Octobre 1888 par le Président Légitime, Ministre de l'Agriculture et des Cultes, n'avait pas accepté. Nous le mentionnons parce qu'à l'arrêté présidentiel figurait le nom de notre concitadin.

LOUIS PHILIPPE THIMOCLES LABIDOU (Né le 25 Août 1847 — Mort à Port-au-Prince le 27 Février 1898).

Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes (du 27 Décembre 1894 au 6 Avril 1896).

- SEYMOUR PRADEL (10 Juillet 1876 — Mort à Port-au-Prince le 25 Avril 1943).  
Ministre de l'Intérieur et de la Police Générale (du 16 Septembre 1912 au 30 Juin 1913 — puis du 30 Juin 1913 — Janvier 1914).
- EMMANUEL MOREL (Né le 11 Novembre 1873 — Mort le 2 Juin 1931).  
Ministre de l'Intérieur et de la Police Générale 17 Mai 1913 — 30 Juin 1913.  
Ministre des Travaux Publics et de l'Agriculture (30 Juin 1913 — 8 février 1914).
- DELABARRE PIERRE-LOUIS (12 Août 1884 — 18 Septembre 1948).  
Ministre de la Justice (20 Octobre 1924 — 21 Août 1925).
- EDOUARD ROUSSEAU (6 Octobre 1872 — 21 Mars 1945).  
Sous-Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique, de l'Agriculture et du Travail.  
27 Janvier 1930 — 22 Avril 1930. ....  
Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique, de l'Agriculture et du Travail.  
22 Avril 1930 — 15 Mai 1930.
- EMMANUEL VOLEL (1er Mars 1867 — Mort le 13 Janvier 1934).  
Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures, des Cultes et de la Justice. 19 Août 1930 — 22 Novembre 1930.
- AUGUSTE TURNIER (19 Janvier 1882 —  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et du Commerce.  
22 Novembre 1930 — 15 Mai 1931.  
Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique, de l'Agriculture et du Travail.  
10 Octobre 1936 — 22 Novembre 1939.
- EDVARD VOLEL (26 Janvier 1895 — 29 Avril 1954).  
Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique, de l'Agriculture et du Travail.  
18 Janvier 1941 — 15 Mai 1941.
- VELY THEBAUD (9 Août 1896 —  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, de la Défense Nationale et de la Justice.  
15 Mai 1941 — 9 Janvier 1946.
- EUGENE KERBY (22 Septembre 1894).  
Chargé des Départements de la Justice et du Travail.  
13 Janvier 1946 — 16 Août 1946.
- SCHILLER NICOLAS (8 Décembre 1898).  
Sous-Secrétaire d'Etat de l'Agriculture.  
10 Avril 1947 — 7 Décembre 1947.
- ALAIN TURNIER (2 Février 1915).  
Sous-Secrétaire d'Etat du Commerce.

16 Septembre 1955 — 29 Août 1956.  
Secrétaire d'Etat des Finances et du Commerce.  
29 Août 1956 — 12 Décembre 1956.

GEORGES BRETOUX (2 Mai 1903.  
Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique.  
Février 1957 — 25 Mai 1957.

EMMANUEL AMBROISE (25 Avril 1912.  
Secrétaire d'Etat de l'Agriculture.  
27 Mai 1957 — 14 Juin 1957.

KARL BAUDUY (25 Août 1900.  
Sous-Secrétaire d'Etat de l'Agriculture.  
25 Octobre 1957 —

**DISCOURS PRONONCE A LA SORBONNE**  
**le 12 mars 1959 par le Dr Jean Price Mars,**  
**Ambassadeur d'Haïti, à l'occasion d'une séance**  
**de l'Association Internationale pour**  
**la culture française à l'étranger**

Messieurs,

Nul privilège ne me paraît ni plus grand ni plus glorieux que celui qui m'échet, ce soir, de paraître devant vous, dans cette maison célèbre où plane l'ombre de tous ceux qui pendant des centaines ont illustré la pensée française.

Pardonnez-moi si je m'en sens particulièrement honoré, bien que je sache que mon rôle n'est autre que celui d'un simple messager chargé de vous apporter l'hommage de ma lointaine patrie.

En cette réunion où il s'agit de délibérer sur le meilleur mode de rendre plus effective la prééminence de la culture et de la langue française, Haïti est fière de réclamer sa place au premier rang de l'action parce que, posée comme elle est dans la méditerranée américaine, au carrefour de deux civilisations — l'anglo-saxonne et l'hispano-américaine — elle se constitue la sentinelle avancée qui défend l'incomparable valeur de la culture et de la langue française qu'elle identifie à l'essence même du plus authentique humanisme. De fait partout où il y a le siège d'un congrès international dans le nouveau monde, partout où doivent se discuter des problèmes de sciences, d'arts ou de lettres, partout où s'affrontent des compétitions politiques ou juridiques à l'échelle mondiale, si Haïti y participe et qu'il faille choisir une langue de travail, aussitôt mon pays réclame et fait valoir que la langue française doit être désignée à l'accomplissement de cette tâche à cause des vertus cardinales de précision, de finesse, de clarté dont elle est dotée et qui font d'elle l'un des deux ou trois instruments de communication auxquels les hommes peuvent confier leur pensée sans crainte de trahison ou d'infidélité.

C'est la mission que mon peuple s'est attribuée au sortir des luttes ardentes où il a acquis sa nationalité.

N'y a-t-il pas là un phénomène psychologique qui mérite de retenir notre attention ? Ce phénomène, n'est-il pas significatif de la pénétration

féconde du génie français à travers les âmes qui démontrent que même lorsque des conjonctures historiques amènent une compétition de puissance entre la France et les pays qui lui furent soumis, sa dénomination périmée laisse un je ne sais quoi d'indéfinissable mais d'inextinguible qui imprime un cachet sui generis à ceux qui, à un moment de la durée, ont été marqués d'imprégnation française. En tout cas, c'est le témoignage probant qu'Haïti offre à l'appréciation du monde en s'assimilant la culture française par la langue, l'éducation et les mœurs. Non point qu'elle renie ses origines ancestrales dont la plus grande partie lui vient des pays d'Afrique noire, non point qu'elle s'affuble d'un mimétisme social dont le ridicule le disputerait à l'inefficience, mais parce qu'elle associe l'intuition, la sensibilité, l'affectuosité nègre à la clarté, la mesure, l'ordonnance de l'esprit français dont elle fait une symbiose pour façonner l'âme haïtienne. Et c'est cet état de choses dont nous sommes fiers et que nous portons avec orgueil dans les avatars de la civilisation occidentale.

Il y a mieux.

Nous en faisons le point de départ d'une philosophie :

Nous croyons que tous les hommes proviennent de la même souche préhistorique, que leur évolution a dépendu de la diversité des révolutions de notre planète et qu'ils se retrouvent divers et pourtant semblables à eux-mêmes, tous pourvus de possibilités de perfectionnement intellectuel et moral selon des contingences de milieu et des hasards d'histoire.

Ainsi, Haïti, acharnée à la poursuite d'un idéal de fraternité humaine, Haïti, si petite soit-elle à travers l'immensité et en face des géants qui se disputent la primauté de la force et de la grandeur dans les affaires humaines, si humbles et si précaires que soient les conditions de sa stabilité politique et économique, Haïti nourrit cependant la prétention d'incarner l'idée même de la perfectibilité de la nature humaine.

C'est là notre foi. C'est là notre apport dans la bataille des idées qui mènent le monde. Et c'est pourquoi, et afin d'explicitier cette foi parmi les autres hommes, nous avons choisi la langue et la culture française comme les plus sûrs moyens de nous faire entendre et comprendre par le reste de l'humanité.

Et Haïti, ayant une pleine conscience du rôle qu'elle a assumé par sa position géographique, vous apporte, ce soir, le témoignage de sa fidélité dans la défense de la langue et la culture française outre atlantique.

## CHRONIQUE

---

### « LES MARDIS »

Sept conférences ont formé les deuxième et troisième cycles des « Mardis » de l'Institut Français. En voici la liste :

*2ème cycle.*—

Mardi 24 février — Docteur Pierre Royer, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris : « Aspects modernes de la pédiatrie ».

Mardi 3 mars — M. Paul Moral, Professeur à l'Institut Français : « Une province française : l'Auvergne ».

Mardi 10 mars — M. Ernst Trouillot, journaliste : « Sarabande solennelle : vieux journaux, journalistes d'hier ».

Mardi 17 mars — Mlle Jacqueline Scott, secrétaire du Conseil d'Administration de la Société Nationale d'Art Dramatique : « Les enfants prodiges ».

*3ème cycle.*—

Mardi 28 avril — Docteur Paul Monnet, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon : « Il est un temps pour les maladies infectieuses ».

Mardi 5 mai — M. Robert Cornet, Professeur à l'Institut Français : « La vie des coraux ».

Mardi 12 mai — M. René Papy, Inspecteur d'Académie, Docteur ès-sciences : « L'orientation scolaire et professionnelle et la réforme de l'enseignement en France ».

A l'issue de ces causeries, les films documentaires suivants ont été présentés :

Mardi 24 février : Victoire sur le bacille.

Mardi 3 mars : Le merveilleux voyage.

Mardi 10 mars : Résurrection d'un peintre oublié : Georges de La Tour.

Mardi 17 mars : La mer remonte à Rouen.

Mardi 28 avril : Contre la montre.

Mardi 5 mai : Django Reinardth.

Mardi 12 mai : Elèves et maîtres.

### *SEJOUR DU DOCTEUR PAUL SIVADON*

Le Docteur Paul Sivadon, médecin des Hôpitaux de Paris et de la Seine, Directeur des Services de Psychiatrie de la Mutuelle Générale près le Ministère de l'Education Nationale, Vice-Président de la Fédération Mondiale pour la Santé Mentale, a séjourné à Port-au-Prince du 4 au 7 avril. Il était l'invité de S. E. le Docteur Louis Mars, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures.

Au cours de son séjour, le docteur Paul Sivadon a pris contact avec les spécialistes haïtiens de psychiatrie, et notamment le docteur Louis Mars. Il a visité l'asile d'aliénés à Pont-Beudet et le Centre Psychiatrique moderne récemment construit à Port-au-Prince, où il a rencontré le docteur Sanseigne, médecin d'origine française exerçant aux Etats-Unis, en mission auprès du gouvernement Haïtien.

Il a également prononcé, à l'Institut français, le lundi 6 avril une conférence sur les méthodes modernes en psychiatrie. Cette causerie a été suivie de la projection d'un film français sur « Les techniques de réadaptation des malades mentaux ».

### *MISSION DU DOCTEUR PAUL MONNET*

Conformément à l'accord médical franco-haïtien, le Docteur Paul Monnet, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon, est venu, à la suite du Docteur Pierre Royer, assurer à Port-au-Prince une série de cours et de conférences consacrés aux maladies infectieuses. La mission du Docteur Paul Monnet a duré du 8 avril au 6 mai.

Les cours du Docteur Monnet eurent lieu à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince. Ils traitèrent notamment des questions suivantes : les antibiotiques, le diagnostic et le traitement des méningites, les staphylococcies, la grippe, la typhoïde.

D'autre part, le docteur Monnet procéda à des présentations de malades aux services de Pédiatrie et de Médecine Générale de l'Hôpital Général de Port-au-Prince. Il prononça, enfin, dans le cadre des « mardis » de l'Institut Français, une conférence sur les maladies infectieuses.

### *MISSION DE M. RENE PAPY*

M. René Papy, Inspecteur d'Académie, docteur ès-Sciences, est arrivé à Port-au-Prince au début d'avril. Envoyé en mission officielle par le gouvernement Français comme Conseiller Technique auprès du ministère haïtien de l'Education Nationale, il doit séjourner quatre mois en Haïti.

Le 12 mai, M. René Papy a prononcé à l'Institut Français, dans le cadre des « mardis », une conférence sur « L'orientation scolaire et professionnelle et la réforme de l'enseignement en France. »

« Conjonction » souhaite à M. et Madame René Papy un fructueux et agréable séjour en Haïti.

## DUNBRIK



Fig. I

Bloc 30 x 20 x 40 cm.

Bloc de fondation par excellence  
permet la réalisation rapide et économique  
des soubassements.

BLOCS

BRIQUES

TUILES

## FRISA

FRIGIDAIRE

: Réfrigérateurs, cuisines, freezers, air conditioners, laveuses...

RCA VICTOR

: Radios, Radiophonos, Tape recorders, Hi-Fi etc...

AMERICAN KITCHEN

: Meubles de cuisine moderne, éviers, armoires etc..

BALDWIN PIANO

: Pianos à queue, orgues etc...

VORNADO

: Ventilateurs, Air Conditioners pour Automobiles etc...

PFAFF

: Machines à coudre, simples, à bras, à pieds, à moteur Zig-Zag, Automatiques etc...

FRISA

EN FACE SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILES

**UN EVENEMENT DANS L'EDITION FRANCAISE**

**La Librairie GALLIMARD lance**  
**L'ENCYCLOPEDIE DE LA PLEIADE**  
sous la direction de Raymond Queneau

*Une synthèse méthodique de la science actuelle*  
*Une histoire de l'évolution de l'humanité*  
*Un cycle d'études complet indispensable aux élites*  
*du monde entier.*

VIENNENT DE PARAÎTRE :

**HISTOIRE DES LITTERATURES**

sous la direction de Raymond Queneau

(T. I. : LITTERATURES ANCIENNES ORIENTALES ET ORALES)

Genèse des Littératures - Ancien Orient - Antiquité classique -  
Orient préislamique - Chrétienté orientale - Islam - Indes - Haute  
Asie - Extrême Orient - Les Iles - Continents retrouvés.

1 volume, relié pleine peau

**HISTOIRE UNIVERSELLE**

sous la direction de René Grousset et E. G. Léonard

(T. I. : DES ORIGINES A L'ISLAM)

Préhistoire - Protohistoire - Egypte ancienne - Asie occidentale  
ancienne - Grèce préhellénique - Grèce classique - Grèce hellé-  
nique - L'Occident et la République romaine - L'Empire univer-  
sel de Rome - L'Occident romain et les royaumes barbares -  
L'Empire d'Orient jusqu'au VIIe siècle - L'Inde - L'Extrême  
Orient.

1 volume, relié pleine peau

**INFORMEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE**

# REINBOLD

COFFEE EXPORT IMPORT, S. A.

*Crayons  
à lèvres*

**Dior**

*et les  
produits  
de Beauté*

**ORLANE**



*La Belle Créole*

1

**POUR L'ETUDE DU FRANÇAIS  
COURS DE LANGUE  
ET DE  
CIVILISATION FRANÇAISES**

par G. MAUGER,  
agrégé de l'Université,  
directeur de l'Ecole pratique de l'Alliance française.

Vient de paraître :

**TOME IV**

**LA FRANCE ET SES ECRIVAINS**

Par G. MAUGER et M. BRUZIERES

(Ce volume, très illustré, constitue un ensemble de **TEXTES CHOISIS** susceptible d'être utilisé par le Corps enseignant indépendamment du « Cours Complet ».

Déjà parus :

Tome 1, (1ère et 2ème années) .....  
avec la collaboration de J. LAMAISON et  
M. A. HAMEAU

Tome 2 (3ème et 4ème années) .....  
Un volume. avec la collaboration de J. LA-  
MAISON.

(Cette collection est publiée sous le patronage  
de l'Alliance Française).

Informez-vous auprès de votre libraire habituel

## BERNE & Co.

PORT-AU-PRINCE

COFFEE — EXPORT

## Camera Center

OF HAITI, S. A.

Authorized Dealer :

LEICA  
VOIGTLANDER  
KODAK  
BRAUN HOBBY  
METRAPHOT

KODAK

• ROLLEIFLEX  
• LINHOF  
• EDIXA  
• SIXTOMAT  
• PRISM BINOCULARS

AND GEVAERT FILMS

• BOLEX  
• EXACTA  
• ROCCA  
• BEWI  
• MICROSCOPES

Rue Bonne Foi



Port-au-Prince (Haïti)

Phone : 2390

P. O. Box : 568

Cables : CAMERA

DARK ROOM FOR CUSTOMERS  
AIR CONDITIONED

### MEILLEURS PRODUITS

### D'ÉTANCHEITÉ

En vente chez

REINBOLD COFFEE, S. A.



ÉTANCHEMENT ABSOLU

*Une collection d'information objective :*

« **L'ACTIVITE CONTEMPORAINE** »

Dr A. MORALI-DANINOS

**LA PSYCHOLOGIE APPLIQUEE**

Voici un ouvrage qui expose de façon claire pour tous l'état actuel des problèmes et des techniques psychologiques au service du bonheur de l'homme. Ce livre pose la question de savoir dans quelle mesure le comportement humain peut être amélioré par les connaissances psychologiques contemporaines.

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 875 F

Henri CALVET

**LA SOCIETE FRANÇAISE  
CONTEMPORAINE**

Un tableau objectif et attachant de la société française contemporaine. Un livre qui nous renseigne sur notre pays, sur notre temps et sur nous-mêmes bien souvent. Il constitue la somme de ce que chaque Français doit savoir sur tous les autres.

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 725 F

---

Précédemment parus :

Robert GENAILLE

**LA PEINTURE CONTEMPORAINE**

● Un volume illustré, sous jaquette laquée. . . 750 F

GEORGES AROUT

**LA DANSE CONTEMPORAINE**

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 675 F

Jacques NATHAN

**L'HISTOIRE DE LA LITTERATURE  
FRANÇAISE CONTEMPORAINE**

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 495 F

PIERRE WOLFF

**LA MUSIQUE CONTEMPORAINE**

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 645 F

**FERNAND NATHAN — EDITEUR**

**SOCIETE ANONYME DARBOUCO**

185, Rue du Quai,

Port-au-Prince, Haïti,

Téléphone No. 2310

Equipement et Fournitures Agricoles  
Tracteurs Diesel « COCKSHUTT »  
moteurs Diesel « BERNARD-MOTEURS »  
Charrues RANSOMES  
Séchoirs à Café ADS  
SEMENCES KEYSTONE  
Concentrés pour animaux de ferme PILLSBURY  
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour toiture, plafond et cloison  
Plaques fibro-ciment ETERNIT pour revêtement de parois d'office et de  
salle de bain, buffets d'évier, dessus de tables et comptoirs.

**Universal Enterprises Company, S. A.**

CAPITAL SOCIAL \$ 25.000.00

**U. S. A. C. O.**

Radios et Réfrigérateurs de la GEC d'Angleterre  
Radios Nord Mende d'Allemagne  
Articles pour cadeaux à la portée de toutes les bourses  
Matériel électrique — Articles divers  
*LES MEILLEURES MARQUES AUX PLUS BAS PRIX*

**CHEZ**

**RODOLPHE CASTERA**

Rue Pavée, No 47 — Phone 2040 — P. O. Box No 952

vous trouverez :

Machines à calculer « BRUNSVIGA »

Machines à écrire « TORPEDO »

Articles divers de Bureau et de ménage.

Vous serez bien servi en faisant vos achats ici.

*Les prix sont modérés.*

CHAUSSURES

HAITI S. A.

***Bata***

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

BANQUE POPULAIRE  
COLOMBO-HAÏTIENNE

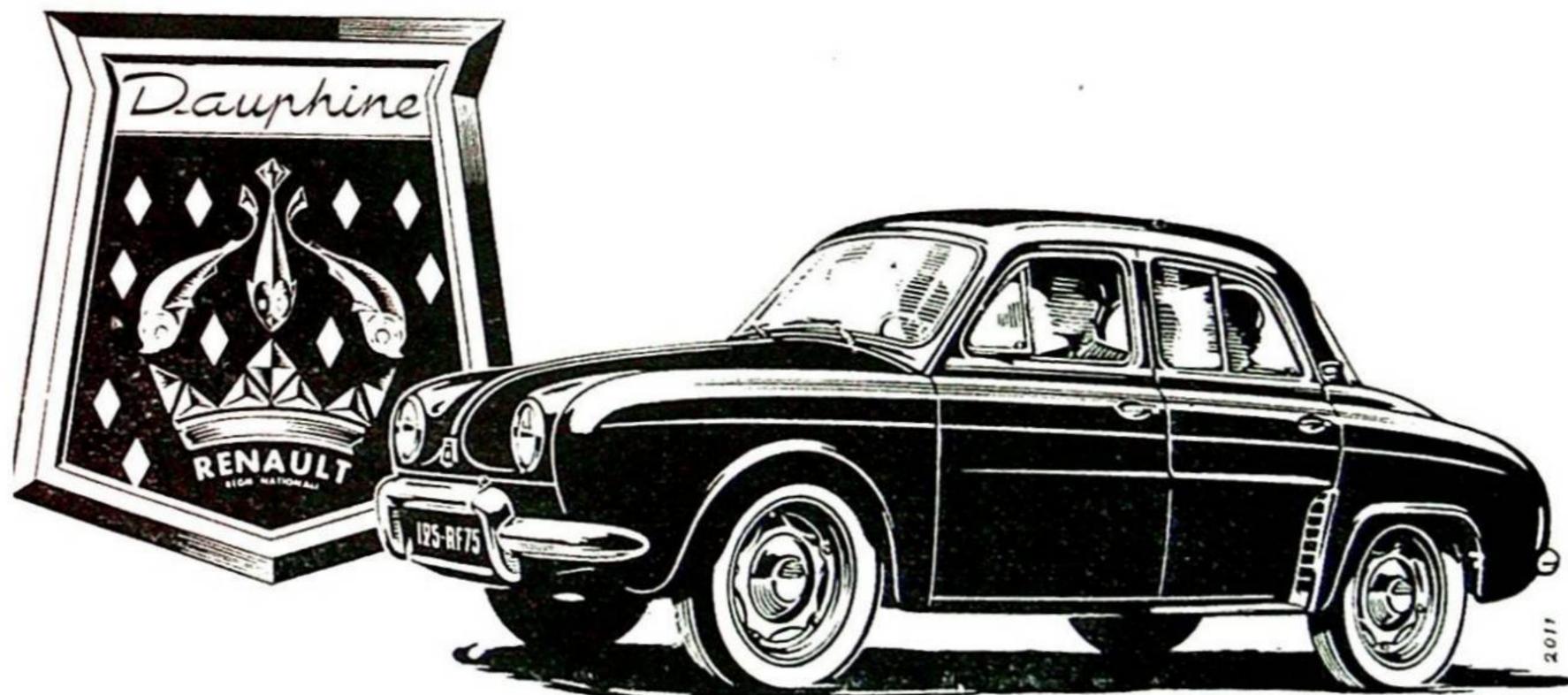
Capital : Gdes 5.000.000.00

**EPARGNANTS,**

Faites fructifier votre argent dans  
un compte d'Epargne à la BAN-  
QUE POPULAIRE COLOMBO-  
HAÏTIENNE.

**COMMERÇANTS,  
INDUSTRIELS,**

pour toutes vos opérations tant à  
l'intérieur qu'à l'extérieur, adressez-  
vous à la BANQUE POPULAIRE  
COLOMBO-HAÏTIENNE.



# REGIE DU TABAC

---

## *Voila enfin ces Cigares merveilleux*

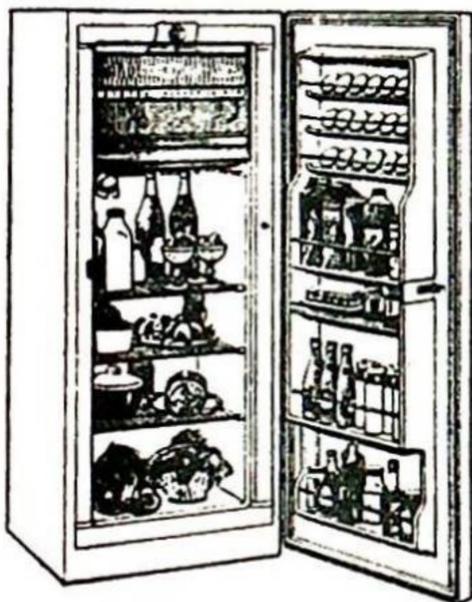
Les **DEMOCRATE**  
**FLEURS D'HAITI**  
**PALME**  
**BASSIN BLEU**  
**COURONNE**

Qui font la concurrence  
aux **CIGARES ETRANGERS** ;  
sans oublier

Les bons : **VEVEY**  
**COURANT**  
**BOUQUET**  
**CREME**

En fumant ces **CIGARES** excellents et  
nationaux, vous satisfaites votre bon  
goût et en même temps vous aidez à  
l'embauchage de milliers de bras  
haïtiens, des plantations de la  
**REGIE** à l'Usine déjà en  
marche.

Vous trouverez ces **CIGARES** :  
au « Sensation Bazar » de M. Emile Maximilien  
et dans toutes les bonnes épiceries.  
Pour la vente en gros,  
allez aux Magasins de l'Etat.



## **GIBSON**

*REFRIGERATEUR  
FREEZER  
AIR CONDITIONNE  
POUR*

**GIBSON**

**JEAN-CLAUDE BORNO,  
RUE DU CENTRE & ROUX, 141.**

**TELEPHONE 3775**

# **SALVITAE**

**NEPHRITE CYSTITE PROSTATITE URETRITE**

Le SALVITAE neutralise promptement l'urine acide, caractérisée par une sensation d'ardeur, réprime le désir fréquent d'uriner, soulage toute Irritation et Inflammation de la Vessie et des Reins, enlève et dissout toutes les Matières Solides qui se trouvent dans l'urine, et a un effet diurétique et antiseptique à la fois curatif sur les canaux urinaires.

Dose : Une cuillerée à thé dans un verre d'eau toutes les quatre heures.

**JOSEPH NADAL & Co.**  
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

# La Cigarette Haïtienne qui a fait ses preuves **SPLENDID**

**DISTRIBUTIONS**

**NADAL & Co.**

**TONALITE — TROPICALISE**



UN MODELE DE RADIO  
POUR CHAQUE BOURSE

●  
LE CLIENT FIXE SES  
CONDITIONS DE PAIEMENT

**GEORGES SICARD**

**EXPOSITION**



**IMPORT**

**RETAIL**

**EXPORT**

**FISHER ART & CURIO SHOP**

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE  
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE  
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines  
de qualité*

EN VENTE  
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

*G. Gilg*

**PHARMACIE  
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE  
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE  
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE  
(1937)

**LABORATOIRE  
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation  
d'ampoules stérilisées -

Port-au-Prince

**RHUM**

**BARBANCOURT**

Apprécié depuis 1862  
Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

**WESTINGHOUSE**

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS

**B**ANQUE

**N**ATIONALE

DE LA

**R**EPUBLIQUE  
D'

**H**AITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

## **LOCATION DE COFFRES-FORTS**

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

**VOS BIJOUX**

**VOS PAPIERS PERSONNELS**

**VOS TITRES**

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre **VISITE...**  
et votre **PATRONAGE.**



# Haïti

**L'ILE DU SOLEIL  
QUI JOINT  
AU CHARME DU VIEUX MONDE  
TOUT LE PITTORESQUE  
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,  
Une cure de repos près de la mer  
ou à la montagne,  
Des excursions toujours intéressantes :*

**HAÏTI**  
*La république de langue  
française du Nouveau  
Monde*

Pour tous renseignements :

Conseil National du Tourisme  
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau  
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

